
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-deuxième séance – Samedi 14 décembre 2019, à 16 h 30

Présidence de M^{me} Marie-Pierre Theubet, présidente

La séance est ouverte à 16 h 30 à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Font excuser leur absence: *M. Rémy Pagani*, conseiller administratif, *MM. Simon Brandt, Emmanuel Deonna, Stéphane Guex et Laurent Leisi*.

Assistent à la séance: *M^{me} Sandrine Salerno*, maire, *M^{me} Esther Alder*, vice-présidente, *MM. Guillaume Barazzone et Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 2 décembre 2019, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle Obasi (OMM) pour samedi 14 décembre 2019 à 8 h, 10 h 30, 14 h, 16 h 30, 20 h et 22 h 15, pour lundi 16 décembre 2019 à 17 h 30 et 20 h 30 et pour mardi 17 décembre 2019 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Exhortation.

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2020 (PR-1380 A/B/C)¹.

Suite du deuxième débat

Département des finances et du logement.

Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable,

politique publique 57, Aide sociale et domaine de l'asile,

groupe de comptes 36, Charges de transfert (Institut des cultures arabes et méditerranéennes, page 1 des subventions).

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il est 16 h 30 et nous avons traité 10 amendements sur 40 au total. Je voulais simplement vous signaler que le temps passe très vite et les amendements très lentement...

¹ Rapports, 2976.

Les amendements 10 et 10bis ont été retirés. Pour votre information, je rappelle que l'amendement 10, déposé par les Verts, demandait une diminution de 50 000 francs de la subvention destinée à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. L'amendement 10bis, déposé par le Parti démocrate-chrétien, demandait une diminution de 50 000 francs des charges de personnel du Service de la police municipale.

Nous passons maintenant à l'amendement 10ter, commun aux Verts et au Parti démocrate-chrétien, qui demande une augmentation de 50 000 francs correspondant à une augmentation de la subvention destinée à l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM), pour le développement du pôle de formation, d'accueil et d'intégration.

M. Jean-Charles Lathion (PDC). Mesdames et Messieurs, vous connaissez tous l'ICAM pour avoir participé à des conférences organisées par cet institut ou pour être allés acheter un livre à la librairie L'Olivier. Depuis six ans, l'ICAM fait un travail assez remarquable sur la base d'un programme basé sur quatre axes: culture, débat, formation, intégration. Vous n'êtes pas sans connaître non plus la situation difficile que traverse l'ensemble du monde arabe et l'arrivée de nombreuses personnes originaires de ces pays, ce qui implique une attention accrue dans le domaine des échanges, de la compréhension mutuelle et de l'intégration.

L'ICAM souhaite développer dès le mois de janvier 2020 son pôle de formation, d'accueil et d'intégration en proposant des cours de langue arabe et de français, de la formation, des ateliers favorisant les échanges dans divers domaines tels que l'informatique et des activités sociales permettant le rapprochement des cultures. C'est très important, vu le contexte actuel.

Cette demande est arrivée assez tardivement, j'en conviens; elle a été adressée directement au Conseil administratif. Je me fais le relais de l'ICAM, en quelque sorte, car les 50 000 francs demandés sont importants pour que l'institut puisse développer ses activités. Je vous remercie donc de voter cet amendement.

M. Ahmed Jama (S). L'ICAM s'affirme depuis six ans comme un lieu d'échanges, d'initiatives, de réflexion et de bouillonnement culturel. Il témoigne de la richesse des cultures arabes et méditerranéennes en proposant un programme basé sur quatre axes: culture, débat, formation, intégration. Cet institut a organisé une multitude d'expositions, de concerts et de rencontres – et cela, dans le respect de la laïcité. La situation difficile que traverse l'ensemble du monde arabe, mentionnée par mon préopinant, ainsi que l'arrivée de nombreuses personnes originaires de ces pays impliquent une attention accrue dans le domaine des échanges, de la compréhension mutuelle et de l'intégration.

Pour le Parti socialiste, l'accompagnement, la formation et l'intégration des migrants est une priorité. C'est pourquoi il est important à nos yeux de soutenir les associations qui travaillent pour l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des personnes migrantes. Le Parti socialiste votera cette subvention et remercie l'ICAM pour son engagement.

M. Omar Azzabi (Ve). Messieurs-dames, en entendant les réactions qui viennent du fond de la salle, je pense qu'il faut relever l'argument du soi-disant clientélisme autour de ces textes importants dans la lutte contre les discriminations à Genève.

Pour les Vertes, il est primordial de rappeler quelques chiffres. Je reviens encore une fois sur le rapport du Centre-écoute contre le racisme: 29% des actes dénoncés concernent aujourd'hui le racisme antiarabe et antimusulman. La xénophobie est malheureusement toujours trop présente dans notre pays et Genève se doit de répondre à la situation en étant exemplaire en la matière: exemplaire tant dans la condamnation des actes racistes de nature pénale que dans les politiques publiques menées pour lutter contre l'ensemble des discriminations, avec des réponses particulières à chacune d'entre elles comme le recommande le Service de lutte contre le racisme de la Confédération.

C'est évidemment un cliché que, dans ma position, je défende tous les efforts – quels qu'ils soient – pour lutter contre ce qu'on appelle aujourd'hui «l'islamophobie par prudence» mais qu'un certain nombre de spécialistes, plus réalistes, qualifient de racisme antimusulman ou antiarabe. Dans un climat où notre pays vote des lois ayant des répercussions graves sur la vie des musulmanes et des musulmans, la stigmatisation a pesé dans les discours autour de la loi sur la laïcité de l'Etat, la loi sur le renseignement ou encore l'initiative anti-burqa, sur laquelle nous nous prononcerons en 2020.

Autant de débats où les débordements ont été nombreux et où on a fait des musulmans et des musulmanes de notre pays un problème inexistant. Dans un contexte où nos voisins français tombent dans un racisme institutionnel et décomplexé, un contexte marqué par les résultats électoraux de partis politiques extrémistes partout en Europe et ailleurs dans le monde, un contexte où les moyens de lutte contre le racisme sont encore insuffisants, l'ICAM vient à point pour faire face à ces problèmes.

Son approche antiraciste par la culture, l'apprentissage de la langue française pour les migrants ou de l'arabe pour les Genevois, la mise à disposition d'outils d'intégration et d'autonomisation financière comme le sont les cours d'informatique, sont de très beaux exemples qui contribuent sans aucun doute au vivre-ensemble et à la fraternité entre les minorités de notre canton. Je citerai ici une figure artistique française de la lutte contre l'islamophobie, un certain Kery

James: «On n'est pas condamnés à l'échec, on est condamnés à réussir, à franchir les barrières, à construire des carrières.» L'ICAM est une vraie passerelle permettant de franchir les barrières et de construire des carrières.

Honorons son travail, donnons-lui les moyens d'aller plus loin, pour l'intérêt général, contre le racisme antimusulman et antiarabe dont je peux moi-même témoigner de la réalité dans notre ville. C'est pour toutes ces raisons que les Vertes pousseront bien évidemment ce plénum à voter cette subvention.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ensemble à gauche votera également en faveur de cette subvention destinée à l'ICAM. La librairie L'Olivier, avec son espace d'accueil pour des activités citoyennes et culturelles, est vraiment un exemple de la valorisation qu'on peut faire – à peu de frais – de la présence multiculturelle, notamment aux Pâquis, où des dizaines et des dizaines de cultures différentes se croisent, mais ont trop peu d'occasions de se connaître et d'échanger. La richesse et la plus-value qu'apportent les propositions et les activités offertes par l'ICAM sont vraiment quelque chose de précieux pour notre cité, justement pour le vivre-ensemble de ces différentes cultures. On apprend à se connaître et à apprécier la richesse des autres, c'est un véritable investissement pour la multiculturalité.

Il y a une possibilité d'agrandir la surface actuellement à la disposition de l'ICAM grâce à un local annexe où l'institut pourra organiser des activités encore plus ouvertes et susceptibles d'intéresser encore davantage le public genevois, qu'il soit originaire de la Méditerranée ou qu'il s'agisse des Genevois et des Suisses. Ce sera vraiment un lieu de rencontre encore plus attractif, un espace pour réaliser de nouvelles propositions, que nous soutiendrons par cette subvention. Je vous encourage donc à voter cet amendement, Mesdames et Messieurs.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 40 oui contre 28 non (1 abstention).

Département des finances et du logement.

*Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable,
politique publique 59, Domaine social,
groupe de comptes 36, Charges de transfert.*

La présidente. L'amendement 11, déposé par Ensemble à gauche, demande une augmentation de 839 640 francs pour atteindre avant la fin de la législature en cours le taux de 0,7% du budget de fonctionnement destiné à la solidarité internationale.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le chiffre que vient d'épeler la présidente correspond au montant exact qu'il faudrait ajouter à la somme actuellement destinée à la solidarité internationale dans le budget de la Ville de Genève, afin d'atteindre le taux de 0,7% du budget de fonctionnement consacré à la solidarité internationale.

C'est un engagement partagé par les partis de l'Alternative depuis que je siége dans ce délibératif. Cet objectif a été rappelé, souligné et soutenu il y a deux ans, le 20 mars 2017, lorsqu'une majorité du Conseil municipal a voté la motion M-705 amendée, qui demandait que le taux de 0,7% soit atteint d'ici à la fin de la législature, soit en l'année 2020. Voilà, nous y sommes! Or aujourd'hui, avec le budget déposé et amendé par le Conseil administratif pour 2020, on n'atteint que 0,62% du budget de fonctionnement alloué à la solidarité internationale. Manquent donc encore ces 839 640 francs pour atteindre l'objectif visé.

Pourquoi insister là-dessus? On a débattu tout à l'heure d'amendements concernant la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator ou encore un soutien à une association œuvrant pour la finance éthique et durable. Ces engagements ne sont tout simplement pas crédibles, si la Ville de Genève n'assume pas le taux de 0,7% de son budget pour la solidarité internationale, qui fait partie des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), contre la pauvreté. Genève est le deuxième siège de l'Organisation des Nations unies... On ne comprend tout simplement pas comment le Conseil administratif a pu perdre de vue cet objectif de la dernière législature! Pourtant, de notre côté, on peut dire qu'on a fait tout ce qu'on a pu.

Je rappelle qu'en 2017 le budget de la solidarité internationale a été diminué parmi les autres coupes budgétaires imposées par la droite élargie et majoritaire dans ce parlement. L'un des quatre référendums que nous avons lancés contre le budget 2017 portait précisément là-dessus. Or une majorité de la population qui s'est exprimée dans les urnes à cette occasion, soit 53% de l'électorat de la Ville de Genève, a voté contre cette coupe. Forts de ce soutien, nous avons continué à demander d'atteindre l'objectif de législature du taux de 0,7% du budget consacré à la solidarité internationale. Je pourrais relire l'intervention de la cheffe de groupe d'alors du Parti démocrate-chrétien, M^{me} Carron, qui disait: «La solidarité internationale fait partie des valeurs de fond du Parti démocrate-chrétien.»

Pourquoi ne pas réaliser cet engagement maintenant? Je pense que, dans une année, les conditions seront encore plus difficiles pour inscrire cet objectif au budget de la Ville. C'est donc vraiment le moment ou jamais de rendre crédibles tous ces engagements de la Ville de Genève. Cela fait partie des investissements que nous devons consentir pour être un tant soit peu crédibles par rapport aux énormes problèmes que le monde affronte en raison du clivage Nord-Sud. Ce clivage fait que la facture de l'injustice climatique sera payée beaucoup plus cher par les pays et les populations du Sud. Il s'agit de donner un minimum

de crédibilité à notre politique, dans une ville qui se veut sociale, solidaire et ouverte au monde, une ville qui profite énormément des activités économiques à travers le monde.

Nous nous devons de répondre à cet appel d'une partie largement majoritaire de la communauté internationale; les pays qui ont voté en faveur de l'objectif du 0,7% du budget pour combattre la pauvreté dans le monde représentent la grande majorité de la population mondiale. Ce serait la moindre des choses que Genève accepte de participer à cet objectif en votant maintenant ce complément de budget 2020 pour la solidarité internationale. Le calcul de cette augmentation est exact et correspond au chiffre fourni il y a quelques jours par le département des finances de M^{me} Salerno. C'est exactement ce qu'il faudrait pour atteindre l'objectif du 0,7%. Mesdames et Messieurs, je vous encourage à voter cet amendement, merci!

M. Régis de Battista (S). J'interviendrai brièvement. Le Parti socialiste, lui aussi, soutient fortement cet amendement. Il remercie le Conseil administratif d'avoir déjà mis 500 000 francs d'augmentation au budget 2020 pour la solidarité internationale, mais nous maintenons malgré tout notre demande d'atteindre le taux de 0,7%. Ce n'est pas par hasard: nous nous rendons compte que, dans les pays du Sud, il y a des projets et des besoins auxquels il est absolument nécessaire de répondre pour résoudre les problèmes liés à l'urgence climatique.

Ce n'est pas une position électoraliste! Comme on l'a déjà dit, cela fait des mois et des années que nous nous battons pour atteindre le 0,7%. Je pense que, dans un avenir proche, on devra même augmenter ce taux et essayer de trouver des aides au niveau fédéral, car la situation dans le monde va s'aggravant. Le Sud – les pays en émergence, comme on dit, qui ont des problèmes – ne peut pas payer la note de notre pollution. Il est vrai que nous, les pays occidentaux industrialisés, nous sommes responsables de la plupart des effets du changement climatique. Le terme «justice et climat» concerne les pays qui en subissent les conséquences; il indique clairement que ces gens ont besoin de moyens financiers pour intervenir, compenser et trouver des solutions – de manière, aussi, que les migrants ne viennent pas ici.

Certains ont peur de l'arrivée des migrants. Mais non, les migrants ne veulent pas venir à Genève ni s'installer en Suisse! Ils veulent rester chez eux, mais les conditions de vie y sont inadmissibles. C'est pour cela qu'il est nécessaire qu'à l'avenir la Suisse et d'autres pays décident une fois pour toutes de trouver des fonds largement internationaux, de manière à créer un équilibre de la richesse mondiale. Sans cet équilibre, les migrations continueront. Les problèmes climatiques, et notamment la montée des eaux, provoqueront d'énormes déplacements de populations. Nous ne le verrons peut-être pas, mais nos enfants oui. Il est donc important de commencer à prévenir ces situations de crise. Pour ces raisons, le

Parti socialiste maintient sa position et veut continuer à augmenter le budget destiné à l'aide au développement, afin de résoudre ces problèmes.

M. Stefan Gisselbaek (PLR). Chers collègues, pour commencer, le Parti libéral-radical ne remet pas ici en cause le fait que la Ville de Genève contribue à la solidarité internationale. Nous ne remettons pas en cause les 3 856 500 francs prévus au projet de budget 2020 – ce qui, soit dit en passant, représente déjà une augmentation de 500 000 francs par rapport au budget 2019, comme cela vient d'être dit. C'est déjà une belle somme! A force de manier les millions de francs dans tous les sens, dans cette enceinte, on oublie parfois que c'est beaucoup d'argent! Il faut rappeler qu'en matière de solidarité internationale les actions financées par le Service de la solidarité internationale de l'Etat de Genève – donc du Canton – et par la Confédération s'ajoutent aux contributions de la Ville de Genève.

Je me permets d'ouvrir ici une parenthèse pour dire que, au lieu de multiplier les services qui s'occupent de solidarité internationale, on aurait plutôt intérêt à rationaliser ce fonctionnement à trois étages – ce mille-feuille entre communes, Cantons et Confédération – et à créer un organisme unique de solidarité internationale. Cela se ferait probablement au niveau fédéral, puisque la politique extérieure relève de la compétence de la Confédération. Cette structure unique permettrait d'économiser de l'argent qui pourrait précisément être investi dans des projets concrets – mais c'est là un autre débat, je ferme cette parenthèse.

Au fond, ce que je souhaite souligner, c'est que la Suisse et Genève jouent déjà pleinement leur rôle en matière de solidarité internationale. Certes, on peut toujours dépenser davantage l'argent des contribuables... C'est facile de dépenser l'argent des contribuables ou l'argent que l'on n'a pas et que l'on doit emprunter! Pour la gauche, le fait est qu'on ne dépense jamais assez, il faut dépenser, dépenser toujours plus. Cet amendement d'Ensemble à gauche en est un exemple supplémentaire.

Je ne peux pas m'empêcher de faire référence ici à l'amendement 3, déposé également par des membres d'Ensemble à gauche tout à l'heure, qui visait la diminution unilatérale des intérêts de la dette contractée par la Ville de Genève – ce qui n'a strictement aucun sens! Le seul moyen de limiter les intérêts de la dette, ce n'est pas de décréter cette limitation, mais de cesser de dépenser de manière inconsidérée l'argent que l'on n'a pas. C'est pourtant ce pour quoi milite cette gauche, comprenez qui pourra...

Par conséquent, même si le Conseil municipal vote cet amendement 11 qui vise à augmenter d'un peu moins de 1 million de francs le montant accordé à la solidarité internationale – en plus des 500 000 francs supplémentaires

déjà acquis – pour la gauche, ce ne sera pas assez. Il faudra plus, toujours plus! L'année prochaine, on nous proposera une nouvelle augmentation puis, l'année suivante, encore une autre. De manière générale, et non pas seulement au sujet de cet amendement en particulier, il faut faire attention à ce que la Ville de Genève n'adopte pas l'attitude de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf; la fable de La Fontaine rappelle bien les conséquences d'une telle attitude.

Chers collègues, la Ville de Genève joue son rôle en matière de solidarité internationale. Le budget 2020 prévoit 3 856 500 francs pour cela. Telle est la raison pour laquelle le Parti libéral-radical refusera cet amendement.

M. Omar Azzabi (Ve). Les Vertes vont évidemment soutenir aujourd'hui cet amendement, puisque la solidarité internationale n'est pas un geste de charité. Les Vertes aimeraient rappeler, en l'occurrence, que la Ville de Genève a signé les engagements d'Aalborg, où elle s'est engagée à respecter le fameux taux de 0,7% du budget de fonctionnement dédié à la solidarité internationale. Il s'agit donc de respecter les engagements que la Ville a pris.

Ce pourcentage, incessamment répété par l'Alternative, correspond en fait à l'un des premiers rapports mondiaux sur la surconsommation établi en 1972 par le Club de Rome. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux Etats-Unis alarmaient déjà la planète quant à une vitesse de croisière nous menant droit dans le mur. Ils soulevaient quatre problèmes majeurs: l'accélération de l'industrialisation, la forte croissance de la population mondiale, la persistance de la malnutrition dans le monde, l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables et la dégradation de l'environnement.

Pour atteindre ce fameux taux de 0,7%, comme le rappelait mon préopinant d'Ensemble à gauche, il faut aujourd'hui ajouter 839 640 francs au budget 2020 de la Ville de Genève. On l'a rappelé: en 2018, notre municipalité a consacré 5,8 millions de francs à cette problématique, soit 0,64% de son budget. En 2015, nous n'étions qu'à 0,59%. Vous comprendrez donc qu'il convient d'aller plus loin! Que ce soit pour son soutien à la Fédération genevoise de coopération ou pour les subventions nominales qu'elle accorde aux organisations travaillant dans le domaine de la coopération internationale, la Ville n'a pas à rougir – mais elle se doit d'aller plus loin. Plus loin dans la solidarité Nord-Sud, plus loin dans le développement durable et solidaire, plus loin dans la contrepartie face aux conséquences des pratiques de certaines entreprises suisses à l'étranger. Doit-on rappeler que les gaz émis à l'étranger atteignent aujourd'hui les 76 millions de tonnes, ce qui représente près des deux tiers de l'empreinte carbone totale de la Suisse? Pour toutes ces raisons, nous poussons ce plénum à soutenir cet amendement.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal Verte! Je passe la parole à M^{me} Anne Carron pour le Parti démocrate-chrétien.

M^{me} Anne Carron (PDC). Merci, Madame la présidente. Nous l'avons dit, le Parti démocrate-chrétien est attaché à la solidarité internationale. A ce titre, nous saluons l'augmentation de la dotation proposée par le Conseil administratif qui fait que la Ville, en cette fin de législature, est tout près du taux de 0,7% de son budget de fonctionnement dédié à la solidarité internationale. Plus le budget augmente, plus la contribution à la solidarité internationale doit augmenter. Ce principe, nous l'avons fait nôtre. Vu les efforts immenses encore à faire pour combattre la pauvreté, ce soutien doit être poursuivi. Cela étant, comme nous l'avons déjà signalé l'an dernier, nous refuserons d'aller au-delà de la dotation prévue par le Conseil administratif à majorité de gauche, pour lequel le 0,7% est aussi une priorité de législature. On y est presque, cette année! Nous pensons qu'il faut parfois savoir regarder le verre aux trois quarts plein, plutôt qu'au quart vide. Pour ces raisons, nous refuserons cet amendement.

M. Thomas Zogg (MCG). Une fois de plus, on se retrouve dans la même situation! Chaque année, la gauche dépose un amendement au budget pour faire augmenter la participation de la Ville à l'aide au développement – à croire que c'est finalement une course à qui donnera le plus, à qui nous fera perdre le plus d'argent! On nous dit: «Il faut absolument atteindre le taux de 0,7% du produit intérieur brut (PIB) pour la solidarité internationale.» On nous dit encore: «La Suisse a signé, Genève a signé et doit s'engager.» Mais la Suisse n'a rien signé, Mesdames et Messieurs! Ce n'est pas vrai! Quant à moi, je vous ferai dans un instant l'historique de cette lubie qui consiste à vouloir atteindre ce taux de 0,7%.

La raison pour laquelle le Mouvement citoyens genevois refusera de voter cet amendement, c'est qu'on fait la même chose depuis soixante ans – c'est-à-dire qu'on finance la solidarité internationale depuis soixante ans – mais sans aucun résultat! Pire: les pays du tiers-monde, les pays en voie de développement, sont aujourd'hui en train de s'appauvrir. Pourquoi? Parce qu'en leur donnant systématiquement de l'argent on ne fait que les habituer à en recevoir sans rien faire! Vous connaissez tous l'adage préconisant qu'il vaut mieux apprendre à quelqu'un comment pêcher plutôt que lui donner chaque jour un poisson, Mesdames et Messieurs.

J'aimerais citer un personnage illustre qui est sans doute l'un des plus grands savants suisses dans toute l'histoire de notre pays: le D^r Albert Einstein, prix Nobel de physique en 1921, qui définissait ainsi la folie: «La folie, c'est de faire et refaire systématiquement les mêmes choses et de s'attendre à un résultat différent.» Eh bien, si je prends cette définition de la folie selon Einstein, une bonne

partie – disons la moitié – de ce Conseil municipal est complètement sénile! On aura beau investir 1%, 5%, 10% de notre budget dans la solidarité internationale, ce n'est pas comme ça que ça marche!

Vous voulez des modèles de développement qui fonctionnent, Mesdames et Messieurs? Arrêtez de prendre les gens des pays du Sud pour des imbéciles! Vous ne faites que soutenir la corruption dans ces pays! J'y reviendrai tout à l'heure avec des exemples concrets, pour vous montrer l'inutilité de cette participation financière à la solidarité internationale telle que voulue par une majeure partie de la gauche.

Au préalable, je reviens sur l'historique de ce taux de 0,7%. Il faut savoir qu'à l'époque, à la fin des années 1950, c'était la première vague de décolonisation. Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), qui a son siège ici à Genève – plus précisément au Grand-Saconnex – a amené alors sur la table une ébauche de solution en préconisant que chaque pays investisse 1% de son PIB dans la solidarité internationale, pour qu'il y ait une participation égale de l'ensemble des pays membres des Nations unies. Par la suite, les Nations unies ont voté ce principe en assemblée générale – je crois qu'il s'agissait d'une résolution – en demandant que les pays investissent progressivement 0,7% de leur PIB pour financer le développement.

Mais force est de constater aujourd'hui que les résultats ne sont pas probants, messieurs-dames! Qui peut me dire ce qu'on a fait en matière de développement dans les pays du Sud? On a fait plein de petits projets, mais ce n'est pas comme ça que ça marche! Vous voulez des exemples concrets de développement? Moi, je vais vous en donner deux. Tout d'abord, rappelez-vous l'Europe en 1945: elle était dévastée par la guerre, mais elle était en lambeaux aussi au niveau politique. C'était les ravages du communisme et du nazisme qui avaient mis l'ensemble du continent européen à terre.

Même chose avec le Japon, Mesdames et Messieurs... (*Quelqu'un crie quelque chose dans la salle.*) Laisse-moi parler! Je ne parle pas souvent, alors laisse-moi m'exprimer! Le Japon s'est pris deux bombes atomiques sur la figure! Pourtant, il a pu se relever pour revenir aujourd'hui dans le top 5 des économies-mondes. Comment ont-ils fait? S'agit-il d'un miracle? Eh bien, non! C'est un *deal* qui a permis cela, de même que c'est grâce à un *deal* que les pays européens ont pu véritablement accéder au développement, grâce à la volonté des Américains.

En effet, c'est le général George Marshall, secrétaire d'Etat de l'ancien président américain Harry Truman, qui a conceptualisé le plan d'aide à l'Europe. A l'époque, cela représentait plus de 16 milliards de dollars – 16,5 milliards de dollars, soit un peu plus de 170 milliards d'aujourd'hui – uniquement pour la reconstruction de l'Europe. Evidemment, ce n'était pas un don fait comme ça, sans réfléchir. On donnait d'une main et on reprenait de l'autre, car il fallait

que l'Europe fasse du business avec les Etats-Unis, elle devait leur acheter des matières premières, travailler avec eux, soutenir la démocratie bien sûr. Mais tout le monde était gagnant, puisque le libre-échange ne peut avoir lieu qu'entre partenaires d'un niveau politique et économique à peu près égal. Par ailleurs, les Etats-Unis avaient du surplus à revendre, parce qu'ils avaient fait fonctionner à fond leurs usines pendant la Seconde Guerre mondiale. Du coup, ils se sont retrouvés avec un surplus et l'idéal était pour eux d'avoir des débouchés pour exporter leurs produits.

Remarquez, Mesdames et Messieurs, que la volonté soutenue par la gauche d'aller donner de l'argent comme ça est assez étonnante, alors que la Suisse... Je ne reviendrai pas sur les nombreuses théories économiques qui démontrent comment on peut développer une économie nationale, mais il y a en tout cas deux ingrédients extrêmement importants. Le premier est l'accès aux matières premières en abondance suffisante; il faut qu'un pays ait des matières premières et puisse les exploiter. La deuxième opportunité d'une importance majeure, c'est les débouchés maritimes. On sait que 80% du commerce mondial transite aujourd'hui par les océans.

Or la Suisse n'a ni ressources naturelles, ni accès à la mer! Pourtant, elle est dans le top 10 des PIB les plus élevés du monde! Comment avons-nous fait pour réussir à nous développer sans avoir ni matières premières ni accès à la mer? Eh bien, c'est la matière grise, Mesdames et Messieurs! On a utilisé l'intelligence! Ce que les auteurs de cet amendement nous demandent ici, c'est que nous autres Suisses, qui n'avons ni ressources naturelles ni accès à la mer, nous donnions de l'argent à des pays qui dorment sur des montagnes de matières premières!

Je pense par exemple au Congo: il y a tout, là-bas! On peut y fabriquer des ordinateurs, des téléphones, tout! Les matières premières nécessaires sont là. Et vous voulez donner de l'argent aux gens de ce pays pour qu'ils se développent, alors qu'ils ont plein de ressources? Il suffirait d'aller sur place et de mettre en place un développement fondé sur une véritable volonté de les aider à exporter leurs matières premières et à les transformer, puisqu'un produit semi-transformé vaut plus cher que des ressources envoyées telles quelles à l'extérieur.

L'historique le montre: l'exigence d'arriver au taux de 0,7% du budget alloué à la solidarité internationale n'a pas forcément apporté de résultats. C'était évidemment mieux que rien mais, malgré tous les investissements consentis chaque année et la demande de la gauche de les augmenter, le niveau de développement des pays du tiers-monde est inversement proportionnel à tout l'argent qu'ils reçoivent. La flèche est descendante! Ces pays s'appauvrissent, Mesdames et Messieurs! Voilà ce qui devrait faire tilt dans vos têtes: il s'agit de comprendre pourquoi les manières employées et les moyens engagés n'aboutissent pas à des résultats probants. Mais cette compréhension-là, malheureusement, je ne la vois

pas souvent... On nous dit: «Investissez, investissez, il faut investir pour l'aide au développement», mais il n'y a pas de résultats.

A un moment donné, il faudra bien s'interroger sur la méthode employée et se demander si c'est la bonne pour développer un pays, ou s'il ne faudrait pas plutôt se fier aux exemples qui ont fonctionné. Je parle du plan Marshall, par exemple. Ça, c'est un véritable plan de développement! Ce n'est pas simplement pour faire du *charity business* comme le veulent certains: on s'achète une conscience, on est gentils, on est bons, on aide les gens à se développer... Ça ne marche pas! Il ne sert donc à rien de faire semblant, il faut avancer dans une logique de résultats. Nous voulons des résultats probants! Or tel n'est pas le cas aujourd'hui, Mesdames et Messieurs. Depuis tant d'années que nous soutenons financièrement la solidarité internationale, les résultats sont en berne.

J'ajouterai encore un point concernant l'investissement municipal. Cela a été dit, la Confédération participe aussi à l'aide au développement, notamment via les financements gérés par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Je dirais donc que c'est à la Confédération de respecter le 0,7% du PIB en faveur des pays aidés. On ne peut pas imposer ce taux à une commune, Mesdames et Messieurs de la gauche! Soyez cohérents avec vous-mêmes et avec ce que vous faites! Vous nous dites en fait que le taux de 0,7% du PIB suisse à consacrer à la solidarité internationale doit aussi être appliqué au niveau du Canton de Genève et même des communes; voilà ce que vous nous demandez aujourd'hui. On se retrouve ainsi avec une myriade de sommes d'argent qui partent de partout mais qui, au final, ne servent pas comme elles le devraient aux personnes nécessiteuses.

Enfin, mon dernier argument – j'en oublie certainement d'autres – se base sur une anecdote que vais vous raconter, Mesdames et Messieurs. Elle montre que la Ville de Genève n'a pas toujours utilisé d'une bonne manière l'argent destiné à l'aide au développement. En 2015, quand je suis arrivé dans ce délibératif, j'ai reçu un mail de M^{me} Sandrine Salerno envoyé à tous les membres du Conseil municipal et proposant de faire un voyage au Sénégal pour rendre visite au maire de Dakar de l'époque – un socialiste. Mais pour aller faire quoi, finalement? Ce voyage était rémunéré à hauteur de 2000 francs par tête de pipe: toutes les personnes qui y participaient recevaient 2000 francs sur leur compte. Je le redemande: pour aller faire quoi? Je me souviens qu'un membre du Parti socialiste a même distribué des tracts aux DAKAROIS concernant des votations en Ville de Genève! C'est ça, le développement? C'est comme ça qu'on doit financer notre développement? Moi, je ne le pense pas.

Evidemment, nous n'irons pas dans le sens de cet amendement. Je le répète encore une fois: nous soutenons un développement qui amène des résultats concrets, pas un développement qui vise à nous dépouiller systématiquement du PIB que nous avons eu du mal à atteindre.

La présidente. Vous devez conclure, Monsieur le conseiller municipal. Vous aviez dix minutes au total pour vous exprimer et vous en êtes à neuf minutes et quarante secondes...

M. Thomas Zogg. Mais je peux finir, il me reste vingt secondes! Je vais conclure, Madame! Pourquoi la Suisse est-elle dans le top 10 des PIB les plus élevés par habitant, Mesdames et Messieurs? Nous en sommes à plus de 85 000 dollars par habitant! Le premier pays du top 10 est le Qatar, où le PIB est vraiment à un niveau très élevé. Les autres sont de petits Etats comme la Suisse: après le Qatar, il y a Macao. En Europe, l'Etat le plus proche avec un PIB par habitant extrêmement élevé est le Luxembourg. Par conséquent, n'amenuisons pas notre PIB! Pour ces raisons, le Mouvement citoyens genevois ne soutiendra pas le développement tel qu'il est prôné par la gauche.

Une voix. Bravo! (*Applaudissements.*)

M. Pierre Scherb (UDC). J'ai dit tout à l'heure, au début de ce débat budgétaire, que l'Union démocratique du centre n'accepterait aucun nouvel amendement. Certes, il n'y a pas de règle sans exception – mais cette exception n'est pas l'objet de ma présente intervention! Il s'agissait de l'amendement du Conseil administratif concernant le centime additionnel, que nous avons voté.

Pourquoi n'accepterons-nous pas l'amendement 11? M. Zogg a bien résumé l'historique de ce fameux 0,7%. Moi-même, j'ai déjà eu l'occasion d'en parler ici. Je rappelle quand même, comme M. Zogg l'a fait aussi, qu'au début on ne parlait pas de 0,7% mais de 1%. Pourquoi est-on descendu par la suite à 0,7%? Parce que les Etats ont constaté qu'il y avait déjà beaucoup de dons venant de particuliers qui arrivaient dans les pays à aider; ils en ont donc tenu compte en diminuant ce taux à 0,7%.

Mais qu'est-ce que ça veut dire, 0,7%? 0,7% de quoi? Du PIB d'un pays, et non pas du budget d'une ville comme Genève! Malgré cela, il y a eu par la suite un effort pour imposer ce taux à Genève, notamment par une votation cantonale pour que le Canton verse 0,7% de son budget à la contribution internationale. Ce projet a été refusé en votation, les Genevois n'en voulaient pas!

D'ailleurs, pourquoi voulait-on aider les pays pauvres? Parce qu'à l'époque, dans les années 1960 et 1970, il y avait un sous-développement énorme – on n'ose plus parler de «sous-développement» aujourd'hui, mais c'était comme ça. Il y avait des gens qui mouraient de faim dans presque tous les continents du monde: en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie – et pas seulement quelques

personnes, mais des dizaines, voire des centaines de milliers de gens. Il était donc clair que l'humanité ne pouvait pas regarder ce désastre sans rien faire.

Aujourd'hui, où en sommes-nous? M. Zogg a dit que l'aide internationale n'avait pas apporté grand-chose, ce qui est probablement vrai. Néanmoins, ces pays ne sont plus dans la même situation qu'à l'époque: il n'y a quasiment plus personne qui meurt de faim. Les grands désastres qu'on a connus au siècle dernier, c'est du passé – et heureusement! On voyait alors parfois un Africain à la télévision... Aujourd'hui, où sont les Africains? Ici, en Suisse! Et pas seulement quelques-uns, mais beaucoup! Et que font-ils ici? Ils travaillent et envoient de l'argent dans leurs pays d'origine. Des milliards de francs sont transférés chaque année dans les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie. Logiquement, ces sommes devraient être déduites du 0,7%. Mais puisque la gauche est toujours nostalgique du passé, puisqu'elle adore les idées du XIX^e siècle, là encore, elle s'attache à un chiffre qui a peut-être été valable au XX^e siècle, mais qui ne l'est plus aujourd'hui.

Je me limiterai à ce que je viens de dire. L'Union démocratique du centre votera non à cet amendement! (*Quelques applaudissements.*)

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Chaque groupe dispose de dix minutes d'intervention. Monsieur Schnebli, il vous reste donc deux minutes!

M. Tobias Schnebli (EàG). J'interviens pour rectifier de graves inanités qui viennent d'être prononcées dans cette salle. Il est évident que le plan Marshall ne correspondait pas à 0,7% du budget des Etats-Unis en 1945! C'est plutôt 20%, 40% ou 50% du budget américain qui a été investi à l'époque, soit un effort autrement plus lourd! Aujourd'hui, pour combattre le réchauffement climatique, nous adhérons à l'idée de John Kerry: la «Guerre mondiale zéro»: zéro émission nette de gaz à effet de serre. Il faut une mobilisation de toutes les forces de la société – économiques, sociales, politiques – pour arriver à bout de ce problème. C'est une guerre – une guerre pacifique, bien sûr, mais qui nécessite la mobilisation totale de la société. Il est clair qu'autrement on n'y arrivera pas.

Pour combler le fossé entre les pays du Nord et les pays du Sud, il faut effectivement autre chose que le 0,7% du PIB des pays occidentaux. Il faut un plan Marshall doté de beaucoup plus de moyens que ceux que nous pouvons voter ici. La symbolique du 0,7% montre qu'il s'agit d'un objectif permanent que nous poursuivons depuis des années et des années, mais on n'arrive même pas à ce taux-là! Oui, la Suisse est un îlot de richesse, c'est clair! Il suffit de regarder le PIB par habitant de la Suisse – et de Genève en particulier – pour le constater. La

disproportion par rapport à l'Afrique subsaharienne est de l'ordre de 50 sur 1. Je l'ai déjà dit à maintes reprises ici.

Le financement des ONG qui travaillent au Congo bourré de matières premières – vous transmettez mes propos à M. Zogg, Madame la présidente – est pleinement justifié et devrait être encore dix fois plus élevé car, justement, Genève profite des sociétés qui rapatrient les bénéfices du pillage et du ravage de pays comme le Congo. M. Zogg s'est-il jamais promené entre Genève et Lausanne? On y trouve les sièges de Chiquita, de Trafigura, de Gunvor...

La présidente. Il vous faut conclure, Monsieur le conseiller municipal.

M. Tobias Schnebli. Toutes ces sociétés rapatrient de l'argent à Genève. C'est ce que veut la politique fiscale soutenue par une partie de la gauche au Conseil administratif, laquelle consiste à baisser les impôts des entreprises pour qu'elles puissent toutes rester à Genève. On a une responsabilité particulière...

La présidente. Veuillez conclure, Monsieur le conseiller municipal, s'il vous plaît!

M. Tobias Schnebli. Ce n'est pas vrai que la Ville a versé 2000 francs pour le voyage au Sénégal des conseillers municipaux, qui ont ainsi pu voir à quoi servait l'argent de la coopération au développement...

La présidente. Monsieur le conseiller municipal, veuillez conclure, s'il vous plaît!

M. Tobias Schnebli. Soutenez cet amendement, merci!

La présidente. Monsieur de Battista, il vous reste sept minutes pour le groupe socialiste.

M. Régis de Battista (S). J'interviendrai très brièvement. J'aimerais juste rappeler à certaines personnes qui l'ont oublié que la Fédération genevoise de coopération était une organisation pionnière dans la lutte pour atteindre le 0,7%,

surtout en ce qui concerne l'aide au développement. On nous dit que c'est un échec... mais non! Cela n'a pas été un échec! Avec 0,3%, 0,4% ou 0,5% du budget, ce qui a été fait est une réussite – une réussite par rapport à l'argent à disposition. Quelqu'un a dit que les résultats étaient en berne; il est vrai qu'il faudrait des capitaux provenant du monde entier, les personnes qui ont évoqué cette problématique ont tout à fait raison. Toutefois, nous devons aujourd'hui montrer l'exemple, c'est ainsi que cela fonctionne. On doit faire comprendre que Berne doit réagir.

J'aimerais juste ajouter que l'Alliance climatique suisse a demandé au Conseil fédéral d'accorder la plus haute priorité à la mise en œuvre du principe de justice climatique, tant au niveau national qu'international. La Suisse doit s'engager en faveur d'un partage équitable des charges techniques et financières permettant la mise en œuvre des mesures climatiques nécessaires entre tous les Etats. Il est vrai que, sans la Confédération, on n'y arrivera pas. Peut-être qu'on lancera une initiative un de ces quatre, avec les Verts ou je ne sais pas qui... En tout cas, ça ne peut pas rester comme ça, voilà! Pour cette raison, nous maintenons notre objectif du 0,7%.

La présidente. Monsieur Pierre Gauthier, vous avez la parole. Vous disposez de dix minutes, comme tout le monde. Je rappelle que les indépendants ont également le droit de s'exprimer dans un débat accéléré.

M. Pierre Gauthier (HP). Je poserai à cette assemblée deux questions. Chères et chers collègues, avez-vous entendu parler du D^r Mukwege? Ce médecin est un gynécologue congolais qui répare les femmes mutilées sexuellement ou abîmées par des violences de nature sexuelle liées aux guerres et à d'autres formes de conflit. Sa fondation est soutenue par le biais d'un financement de la Ville de Genève. Cet homme, qui a pris personnellement des risques gigantesques, puisqu'il vit sous protection policière, nous démontre l'utilité de soutenir des actions de ce type dans des régions du monde où il est extrêmement difficile d'agir en fonction d'un minimum d'humanité. Le D^r Mukwege, soutenu par la Ville de Genève par le biais de ces fonds dont nous parlons justement maintenant, a reçu le prix Sakharov; il a reçu également le prix de la Ville de Genève et, plus récemment, le prix Nobel de la paix.

J'ai entendu tout à l'heure des énormités concernant l'aide que la Ville de Genève accorde au développement. Je pense qu'il faudrait peut-être réfléchir au fait que cette aide modeste contribue à apporter plus d'humanité dans le monde, notamment dans les régions où la vie est particulièrement difficile – surtout pour les femmes.

Chères et chers collègues, avez-vous entendu parler du D^r Rochat? Lui est un Genevois. Chaque année, il se rend en Afrique – au Bénin, plus particulièrement – pour former des chirurgiens spécialisés en chirurgie obstétrique. Eh bien, ces deux médecins – l’un, prix Nobel de la paix très médiatisé, et l’autre, beaucoup moins connu et travaillant modestement à Genève – mènent une action qui est rendue possible, entre autres, par le subventionnement de la Ville de Genève en matière de développement international.

J’estime que nous avons aujourd’hui une responsabilité – une responsabilité genevoise d’abord et internationale ensuite. Même si Genève est une toute petite cité du point de vue du nombre de ses habitants, elle a une réputation importante à faire valoir. Je pense que cet amendement, qui demande une augmentation extrêmement modeste de 839 640 francs, doit être voté. Cette augmentation doit être concédée, car elle servira à réaliser des actions humanitaires au Congo, au Bénin et dans plein d’autres pays.

Je m’adresse à celles et ceux qui, en général, nous donnent des leçons concernant le soutien aux populations locales et qui préféreraient que les immigrants restent chez eux: il faut bien comprendre que plus nous aidons au développement des pays à l’extérieur du nôtre – même s’il est un peu cynique de ma part de le dire ainsi – plus nous contribuons à la sédentarisation et au bien-être des personnes dans leur pays. Du coup, elles n’auront pas besoin d’immigrer chez nous pour y trouver porte close, peut-être, comme certains partis le voudraient bien.

Pour ces raisons, chères et chers collègues, je vous remercie de soutenir cet amendement. Il y va de notre honneur, de notre humanité et de notre responsabilité. (*Applaudissements.*)

Des voix. Vote nominal!

La présidente. Le vote à l’appel nominal est demandé, il en sera fait ainsi.

Mis aux voix à l’appel nominal, l’amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 30 oui.

Ont voté non (39):

M. Manuel Alonso Unica (HP), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Jean-Luc von Arx (PDC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (PDC), M^{me} Fabienne Beaud (PDC), M. Alain Berlemont (HP), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard (PLR), M. Rémy Burri (PLR), M^{me} Anne Carron (PDC), M. Jean-Pascal Cattin (MCG),

M^{me} Alia Chaker Mangeat (PDC), M^{me} Sophie Courvoisier (PLR), M. Guy Dossan (PLR), M. Stefan Gisselbaek (PLR), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR), M^{me} Véronique Latella (PLR), M. Jean-Charles Lathion (PDC), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Georges Martinoli (PLR), M^{me} Yasmine Menétrey (MCG), M. Léonard Montavon (PDC), M. Michel Nargi (PLR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Nicolas Ramseier (PLR), M^{me} Patricia Richard (PLR), M. Lionel Ricou (PDC), M. John Rossi (PLR), M^{me} Michèle Rouillet (PLR), M. Souheil Sayegh (PDC), M. Vincent Schaller (HP), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (HP), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (30):

M^{me} Ariane Arlotti (EàG), M. Omar Azzabi (Ve), M. Régis de Battista (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M^{me} Annick Ecuyer (EàG), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M. Steven Francisco (S), M. Sami Gashi (HP), M. Pierre Gauthier (HP), M. Morten Gisselbaek (EàG), M^{me} Corinne Goehner-da Cruz (S), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Ahmed Jama (S), M. Ulrich Jotterand (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Antoine Maulini (Ve), M^{me} Dalya Mitri Davidshofer (S), M^{me} Amanda Ojalvo (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Hanumsha Qerkini (Ve), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Gazi Sahin (EàG), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M. Luis Vazquez (S), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (10):

M. Simon Brandt (PLR), M. Emmanuel Deonna (S), M^{me} Daniela Dosseva (MCG), M. Stéphane Guex (HP), M. Olivier Gurtner (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Laurent Leisi (HP), M. François Mireval (S), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M^{me} Albane Schlechten (S).

Présidence:

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), présidente, n'a pas voté.

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous sommes saisis d'une nouvelle motion d'ordre déposée par les quatre mêmes groupes, soit le Parti libéral-radical, le Mouvement citoyens genevois, l'Union démocratique du centre et le Parti démocrate-chrétien, qui demande pour la suite du débat budgétaire le débat

accélééré toujours, mais avec trois minutes au maximum par prise de parole. Cela signifie qu'une personne par groupe pourrait parler pendant trois minutes. Je mets aux voix cette motion d'ordre.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 57 oui contre 14 non (1 abstention).

Département des constructions et de l'aménagement.

Page 6, Service 2403, Energie,

politique publique 76, Lutte contre la pollution – environnement,

groupe de comptes 36, Charges de transfert.

La présidente. Nous passons aux amendements 12 et 12bis combinés, déposés par les Verts et Ensemble à gauche. D'une part, l'amendement 12 demande une diminution de 1 million de francs sur les biens, services et autres charges d'exploitation liés à la circulation routière, ce qui correspond à la compensation de l'augmentation demandée dans l'amendement 12bis. L'amendement 12 ne sera donc mis aux voix que si l'amendement 12bis est accepté.

Cet amendement 12bis demande une augmentation de 1 million de francs correspondant à une subvention nouvelle destinée à la création d'un fonds de soutien pour lutter contre l'urgence climatique.

M. Alfonso Gomez (Ve). Comme nous l'avons dit lors de notre prise de parole introductive, nous estimons évidemment que les 200 000 francs prévus par le Conseil administratif pour lutter contre le réchauffement climatique et pour la transition écologique ne sont de loin pas suffisants. Trois domaines sont extrêmement importants: le premier est la renaturation de notre ville, à savoir l'augmentation de sa zone arborée, le deuxième est celui des transports publics et le troisième concerne la rénovation des logements.

On nous dira: «Puisque c'est une ligne budgétaire, que voulez-vous en faire?» Eh bien, cette ligne est là pour la société. L'être humain est ingénieux et créatif; conçus face à l'urgence climatique, dans un contexte de mobilisation de la société civile, mais aussi du monde de l'économie et principalement des petites et moyennes entreprises (PME), des quantités de projets sont aujourd'hui en attente de financement ou d'aides diverses. J'en veux pour preuve les jardins dans nos villes, au pied de nos immeubles, mais également les fermes urbaines – certains projets dans ce sens sont en voie d'être élaborés. Il y a également des associations qui souhaiteraient planter des arbres fruitiers dans nos quartiers. Je pense aussi à

la mise à disposition d'espaces dédiés exclusivement à la mobilité douce – le vélo, par exemple – dans certains quartiers. Le développement de la monnaie locale en est un autre exemple. Il y a également, à Genève, des associations qui travaillent pour la sauvegarde de la biodiversité dans nos parcs.

Nos structures sociales et politiques ne sont peut-être pas encore adaptées, aujourd'hui, à la gravité de la crise environnementale et à l'ampleur de toutes ces idées. Les citoyennes et les citoyens n'attendent plus des femmes et des hommes politiques qu'ils répondent rapidement à leurs attentes. Ils sont dans les *starting blocks*, si vous me permettez cet anglicisme.

La présidente. Vous en êtes déjà presque à trois minutes, Monsieur le conseiller municipal.

M. Alfonso Gomez. Je conclus, Madame la présidente. Avec cette nouvelle ligne budgétaire, nous nous préparons à répondre rapidement au foisonnement d'idées qui émanent de la société civile et des PME. Evidemment, il fallait trouver une contrepartie. Quoi de plus symbolique qu'une diminution des frais d'entretien des routes en ville de Genève? Tel est le sens de l'amendement 12.

M. Tobias Schnebli (EàG). Je commencerai par l'amendement 12, que vient d'évoquer mon préopinant. Cette compensation est aussi un signal politique. La Ville de Genève attend depuis de nombreuses années le remboursement par le Canton des frais qu'elle engage pour l'entretien des routes. Le signal que nous voulons donner consiste à montrer qu'il y a aujourd'hui une priorité autrement plus importante, à nos yeux: répondre à l'urgence climatique. C'est beaucoup plus important que l'entretien des routes jusqu'au dernier centime, lequel ne nous est pas remboursé par le Canton. S'il y a des routes un peu moins bien entretenues, on peut vraiment dire que ce ne sera pas la faute de la Ville, mais celle du Canton qui ne veut pas engager ces dépenses.

J'en viens à l'amendement 12bis. Nous voulons donner un autre signal que le «non-signal» du Conseil administratif dans son projet de budget: les 100 000 ou 200 000 francs prévus en guise de soutien à des associations ou des personnes qui s'engagent pour trouver des solutions contre le réchauffement climatique sont une somme ridicule! Il faut un tout autre engagement, un tout autre investissement. Notre groupe y reviendra quand on parlera des investissements, où les montants seront beaucoup plus conséquents. Ici, nous voulons juste donner le signal suivant: il y a urgence, commençons par de toutes petites initiatives réalisables, mais mettons-y plus d'argent que les seuls frais de gestion des affaires courantes et les 100 000 francs de subventions prévus par le Conseil administratif!

M^{me} Christina Kitsos (S). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, comme vous le savez, la Ville a décrété l'urgence climatique au mois de mai dernier suite à un vote quasi unanime de ce délibératif. Je ne répéterai pas ici les considérants de la résolution R-242 intitulée «Urgence climatique: une prise de conscience urgente et résolue pour l'environnement, la justice sociale et la santé», mais j'aimerais rappeler que les pratiques écologiques ne sont pas qu'environnementales – elles sont aussi sociales et mentales, pour reprendre les termes du philosophe Guattari. Le véritable enjeu de l'écologie est éthique. Pourquoi? L'être humain a une responsabilité, pas seulement pour lui-même en tant que tel, puisqu'il n'est pas le centre du monde, mais pour son environnement auquel il participe.

Cela signifie que le climat a des répercussions également sur le social et la santé des habitantes et habitants de notre ville. On sait qu'il y a un accroissement des inégalités, ici à Genève, avec des poches de précarité dans certains quartiers. Je mentionnerai aussi la distinction entre le local et le global, comme on l'a vu précédemment à propos de la solidarité internationale. Le climat est un enjeu fondamental dans le rééquilibrage face à ces problèmes. Pour pouvoir y répondre, on doit proposer des éléments structurels et collectifs, on ne peut pas s'en tenir uniquement à des mesures de type individuel. Les mesures pour protéger le climat ne doivent pas se faire sur le dos des plus pauvres.

Je citerai quelques axes des enjeux qui doivent concerner la Ville de Genève. Prenons d'abord la mobilité douce. Vous avez vu que le Léman Express est inauguré ce week-end, Mesdames et Messieurs; il est important que la Ville procède à des aménagements pour faciliter l'accès à ce nouveau moyen de transport, mais aussi qu'elle crée de nouvelles pistes cyclables protégées – voire des autoroutes cyclables – car on ne peut pas attendre des personnes qu'elles changent d'habitudes si elles ne se sentent pas en sécurité sur les voies cyclables. Il y a aussi la question des arbres: il faut replanter des arbres, protéger les sols et la biodiversité, mais également disposer d'un fonds qui permette d'attribuer des financements à des projets d'innovation, par exemple dans le cadre du programme G'innove. Ces problématiques environnementales doivent donc être portées par la Ville, mais aussi par les entreprises. En ce sens, le Parti socialiste soutient cet amendement pour créer un fonds destiné à la lutte contre l'urgence climatique.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, une fois de plus, on est face à un amendement qui arrive à la dernière minute. Et on vient à nouveau nous vendre la tarte à la crème de l'urgence climatique! Mais est-ce qu'il y a des projets concrets, derrière tout ça? Non! Il n'y a rien! C'est comme tout à l'heure avec l'aide au développement.

Je ne crois pas qu'il faille déplacer ainsi 1 million de francs qu'on enlèverait à l'entretien des routes. Vous savez, Mesdames et Messieurs de la gauche, l'entretien des routes comprend aussi les trottoirs et les pistes cyclables! Alors, je me réjouis qu'on fasse plus de pistes cyclables, si c'est ça que vous voulez me faire dire! Une fois de plus, vous êtes à côté de la plaque. Si vous avez un projet, un véritable projet qui va dans le sens de la lutte contre l'urgence climatique, je suis prêt à en discuter – et peut-être à le voter – mais pas pour créer un fonds budgétaire à la disposition du Conseil administratif! La plupart du temps, tout un chacun dans les groupes politiques rouspète contre les enveloppes personnelles des magistrats, car c'est de l'argent à leur discrétion. Eh bien, c'est ce que vous êtes en train de faire là! Vous voulez vraiment leur donner encore ça? Mais vous défendrez probablement plein d'autres amendements de ce genre plus tard, pour donner à l'exécutif des fonds destinés à faire on ne sait quoi, on ne sait quand et on ne sait pourquoi. Je pense que c'est une erreur de fonctionner comme ça! Venez avec des projets concrets, on les votera et on les financera – mais pas pour créer un fonds destiné à faire on ne sait quoi.

Par conséquent, nous nous opposerons à cet amendement 12bis et évidemment aussi à sa compensation prévue dans l'amendement 12, qui est complètement inique! Je rappelle quand même que ça fait plus de vingt ans que je me bats pour que la Ville de Genève récupère ses frais d'entretien des routes sans devoir verser à l'Etat l'équivalent en frais de police. Il faut que le Canton cesse de facturer chaque année ces 15 millions de francs à la Ville, seule commune traitée ainsi. Pour l'instant, le problème n'est toujours pas résolu.

Il faut dire aussi que, même si la convention avec l'Etat a été dénoncée à plusieurs reprises, le Conseil administratif a été bien mou par rapport à cette question pendant vingt ans, puisqu'il n'a pas réussi à faire avancer le schmilblick. Le Conseil administratif a d'ailleurs inscrit au budget 10 millions de francs de recettes supplémentaires, eu égard à cette convention, mais vous savez bien qu'on ne les aura pas, Mesdames et Messieurs! C'est juste pour faire pression sur le conseiller d'Etat M. Dal Busco, qui ne bouge pas plus que ses prédécesseurs – pas à ce jour, en tout cas – pour régler ce problème. (*Protestations dans la salle.*) Vous pouvez protester, c'est la réalité! C'est là-dessus qu'il faut agir aujourd'hui pour régler le problème de l'entretien des routes, au lieu d'enlever de l'argent sur cette ligne pour l'attribuer à des projets fantômes dont vous ne savez même pas la couleur! J'ai dit!

La présidente. Vous avez réussi à faire votre intervention en moins de trois minutes; bravo, Monsieur Sormanni! Je le souligne. Madame Rouillet, vous avez la parole pour trois minutes au maximum.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Cet amendement, qui demande une nouvelle subvention de 1 million de francs destinée à la création d'un fonds de soutien pour lutter contre l'urgence climatique, a été déposé à la dernière minute ce matin, comme vient de le dire M. Sormanni, sans avoir été discuté en commission des finances. L'urgence climatique – urgence incontestable – est toutefois en passe de devenir la ritournelle de ce parlement! Chaque parti voudra déposer un maximum de motions à ce sujet pour prouver combien il est clean et irréprochable en matière d'écologie!

Avec cette demande de création d'un fonds de 1 million de francs, Ensemble à gauche et les Verts – parti qu'il faut bien situer à l'extrémité de la gauche dans l'échiquier politique (*rires*) – montrent une fois de plus qu'ils surfent sur de belles déclarations d'intention en matière d'urgence climatique, sans donner la moindre piste concrète. En demandant une subvention de 1 million de francs sans projet concret, ils démontrent à nouveau que la gauche a l'obsession de dépenser de l'argent – le plus possible et le plus rapidement possible. Mais avant de recevoir une subvention, ne faudrait-il pas avoir un projet précis? Des actions pensées, avec un plan financier où figure une estimation des coûts calculés avec rigueur? Non, là, pas de projet, comme l'a relevé M. Sormanni – juste des vœux pieux ou des propositions dogmatiques! Sans frémir, on voudrait que la Ville crée un fonds de 1 million de francs.

En politique, si on veut déboucher sur des mesures concrètes et efficaces, il faut cibler son action et être factuel. Est-il écologique de multiplier les subventions en matière de climat? Ne faut-il pas admettre que, pour lutter contre le dérèglement climatique et les émissions de gaz à effet de serre, on ne peut pas agir seulement sur le territoire de la commune de Genève, véritable mouchoir de poche? Les lois sur l'environnement sont avant tout édictées par le Canton, voire par la Confédération. Evidemment, la Ville a un rôle à jouer pour lutter contre le réchauffement climatique en végétalisant et en arborisant la commune.

Toutefois, il est facile de vouloir constituer un fonds de 1 million de francs – surtout lorsqu'il s'agit d'argent public. Avant de saigner les contribuables pour créer ce fonds, la Ville de Genève ne devrait-elle pas se mettre en conformité avec les règles fédérales et cantonales en matière de préservation de l'environnement et d'assainissement énergétique? Or notre municipalité est à la traîne par rapport à la mise en conformité de son patrimoine immobilier et à l'exigence d'installer des doubles vitrages aux fenêtres de ses bâtiments. Avant de créer ce fonds de 1 million de francs, la Ville devrait se mettre en règle avec les lois cantonales concernant l'assainissement de ses bâtiments puisque, rappelons-le, les émissions de gaz à effet de serre sont surtout causées par les bâtiments...

La présidente. Vous en êtes à trois minutes d'intervention, Madame la conseillère municipale, vous devez conclure.

M^{me} Michèle Roulet. Le Parti libéral-radical refusera donc cette nouvelle subvention de 1 million de francs.

La présidente. Merci. Je me permets juste de rectifier: cet amendement a déjà été déposé en commission des finances, contrairement à ce que je viens d'entendre.

M. Daniel Sormanni (MCG). Pas du tout! Ce n'est pas vrai!

La présidente. Je salue la présence à la tribune du public de M^{me} et M. Perler. M^{me} Perler, ex-présidente du Conseil municipal et députée et Jean-Pascal Perler, un ex-collègue du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'interviens brièvement sur cet enjeu extrêmement sérieux de l'urgence climatique. Comme plusieurs l'ont dit avant moi, je rappelle que le Conseil municipal a voté à la quasi-unanimité en mai 2019 la résolution R-242, qui donnait mandat au Conseil administratif de préparer un plan de mesures sur l'urgence climatique. Nous nous étions donné six mois pour répondre; ce délai est écoulé depuis mi-novembre, mais je peux vous dire que le Conseil administratif y travaille activement, Mesdames et Messieurs. Nous vous présenterons ce plan – je l'espère et je le souhaite, c'est aussi le souhait de mes collègues – d'ici fin janvier.

Au-delà des effets déclamatoires importants pour la mobilisation et, surtout, de la nécessité de prendre au sérieux tous les mouvements actuels de jeunes qui ont l'impression que les choses n'avancent pas en matière de climat, il importe de faire trois choses. Premièrement, il faut fixer des objectifs ambitieux dans un horizon de temps défini. Nous projetons d'avoir zéro émission de carbone à l'échelle de la Ville, ce qui est un objectif extrêmement important, mais aussi très ambitieux et complexe. Deuxièmement, il faut définir des mesures concrètes pour atteindre cet objectif. Troisièmement, il s'agit d'interpeller les échelons supérieurs, Mesdames et Messieurs: le Canton et la Confédération ont aussi une lourde responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre.

Par rapport à certaines affirmations que j'ai entendues au cours de ce débat, il faut relativiser les choses. Au niveau suisse, c'est un fait que les bâtiments sont une source majeure d'émissions de carbone – à raison d'un tiers environ. Un deuxième tiers est dû à la mobilité, notamment au transport motorisé avec des voitures et des camions. Il y a une explosion des achats faits par internet, donc des livraisons et du nombre de camionnettes de livraison en circulation

dans notre pays, ce qui est une très mauvaise nouvelle. Les efforts réalisés pour que les moteurs des véhicules deviennent moins polluants sont malheureusement plus que compensés par la vente beaucoup plus importante de véhicules très puissants qu'on appelle les SUV (*sport utility vehicle*), dont les Suisses sont malheureusement très friands. A mon avis, il faudrait carrément les interdire, tellement ils sont dangereux et polluants.

Le troisième tiers des émissions de carbone est dû à la consommation au sens large, alimentaire et de biens généraux. Evidemment, il y a aussi l'agriculture et d'autres facteurs. Le plus gros facteur d'empreinte carbone de la Suisse, Mesdames et Messieurs, est l'impact considérable de nos investissements financiers à l'étranger.

Pour en revenir à notre échelle municipale, je peux vous dire aussi qu'au niveau du comité de l'Union des villes suisses nous avons décidé il y a dix jours d'agir conjointement pour rappeler à la Confédération ses responsabilités. Nous visons en particulier le nouveau parlement, en principe plus jeune et plus Vert, et nous souhaitons que cela se traduise dans les faits, notamment lors du débat sur la loi sur le CO₂ au printemps prochain, afin que des mesures concrètes soient prises.

Si j'en parle ici, c'est parce que l'élaboration d'un plan efficace dépasse très largement le cadre financier de 1 million de francs. A long terme, nous économiserons beaucoup d'argent en matière de santé et de réparation des dégâts sur l'environnement humain au sens large mais à court terme des investissements beaucoup plus conséquents sont nécessaires, que ce soit via le budget de fonctionnement, le changement de pratiques dans l'administration ou encore la modification radicale de notre aménagement urbain. Je me réjouis que certains groupes du Conseil municipal, qui ont voté le décret de l'urgence climatique et le moratoire sur les abattages d'arbres, votent aussi avec beaucoup d'enthousiasme la diminution de moitié des places de parking en ville, par exemple...

Tout cela pour dire que cet amendement-là n'a malheureusement pas sa place aujourd'hui dans ce budget, du point de vue des équilibres financiers auxquels nous souhaitons aboutir en fin de journée. En revanche, le débat lui-même aura lieu lorsque nous produirons le plan de mesures que je viens d'évoquer, à la fin du mois de janvier 2020, je l'espère. Le Conseil municipal pourra alors, avec une belle unanimité, témoigner du fait qu'il prend très au sérieux l'urgence climatique.

La présidente. Je rappelle que nous suivons une modalité de débat accéléré qui prévoit une intervention par parti en trois minutes au maximum. Des représentants de trois partis veulent encore causer, mais je ne peux pas leur passer la

parole. Nous passons donc directement au vote. Je mets d'abord aux voix l'augmentation de 1 million de francs pour la création d'un fonds destiné à la lutte contre l'urgence climatique, soit l'amendement 12bis.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 31 oui.

La présidente. Du fait de ce refus, l'amendement 12 qui demandait en compensation une diminution de 1 million de francs, comme je l'ai décrit tout à l'heure, devient caduc. Nous passons à l'amendement suivant.

Département des constructions et de l'aménagement.

Page 5, Service 2001, Direction,

politique publique 02, Services généraux,

groupe de comptes 30, Charges de personnel.

La présidente. L'amendement 13, déposé par le Mouvement citoyens genevois, demande le transfert de deux postes, l'un de 100% en classe H et l'autre de 70% en classe L, de l'Unité soumissions du département des constructions et de l'aménagement vers la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI), qui dépend du département des finances et du logement. Ce transfert porte sur un montant de 216 005 francs.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme cela se fait avec le regroupement de la comptabilité, je crois qu'il est maintenant nécessaire de regrouper les centrales d'achat. Pourquoi? Tout simplement parce qu'on sera ainsi beaucoup plus efficaces. Je rappelle qu'il existe actuellement trois centrales d'achat: la CMAI, qui dépend du département des finances et du logement et qui va d'ailleurs devenir un service en tant que tel; la cellule noyée dans la Direction du département des constructions et de l'aménagement, qui s'occupe des appels d'offres selon l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) pour les constructions et les travaux; la Commission de gestion des véhicules (COGEVE), qui gère l'achat de véhicules en tout genre – des camionnettes aux véhicules du Service d'incendie et de secours (SIS) – et qui dépend du département de l'environnement urbain et de la sécurité dirigé par M. Barazzone.

Je sais que la COGEVE sera intégrée à la CMAI, ce qui est une bonne chose. Ce que je demande au Conseil administratif – et je crois que beaucoup le souhaitent aussi – c'est d'adjoindre également à la CMAI la cellule des appels

d'offres du département des constructions et de l'aménagement. Premièrement, il s'agit de faire des économies d'échelle; deuxièmement, une sérieuse reprise en main est nécessaire.

Il faut donc transférer les deux postes concernés du département des constructions et de l'aménagement à la CMAI. Cet amendement est tout à fait neutre financièrement, puisqu'il consiste à faire glisser 216 005 francs d'un département à l'autre. Il vise surtout à confier la cellule d'achat pour les constructions à une nouvelle Direction, avec un nouvel objectif. Quel est cet objectif? C'est de réaliser des appels d'offres qui tiennent la route.

Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, que j'ai dénoncé les dysfonctionnements du processus d'appels d'offres dans le cadre d'une interpellation, notamment en ce qui concerne les travaux de la Nouvelle Comédie. Bien sûr, cette affaire a fait l'objet d'une plainte à la commission paritaire et à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). On a trouvé des travailleurs payés 12,50 euros de l'heure, ce qui est parfaitement inadmissible! Cette offre avait malheureusement été acceptée par la Ville de Genève.

Je pense qu'il y a un manque de contrôle et de sérieux par rapport à cette problématique. L'offre en question était manifestement trop basse: elle était inférieure de 40% – presque la moitié! – aux autres offres d'entreprises genevoises. Nous ne pouvons plus accepter des procédures de ce genre. Selon le règlement de l'AIMP, on peut tout à fait refuser une offre manifestement trop basse – or 40% moins cher, c'est manifestement trop bas! Donc, le système ne fonctionne pas – et ce n'est pas le seul exemple que nous en avons eu.

Je pense qu'il s'agit maintenant de prendre des mesures et de regrouper ces trois centrales d'achat pour reprendre en main ces appels d'offres, afin de ne plus jamais être confrontés à l'engagement de travailleurs pour des salaires aussi bas. C'est un véritable scandale! D'ailleurs, il a fallu arrêter le chantier...

La présidente. Vous devez conclure, Monsieur le conseiller municipal.

M. Daniel Sormanni. ... puis renvoyer les travailleurs chez eux et confier la fin des travaux à une autre entité. Par conséquent, Mesdames et Messieurs, je vous invite sincèrement à voter cet amendement.

M^{me} Maria Vittoria Romano (S). Le Parti socialiste peut comprendre cette demande du Mouvement citoyens genevois quant au fond. Cependant, j'aimerais attirer l'attention du plénum sur le fait qu'il s'agit ici de l'organisation du Conseil

administratif. Le Conseil municipal n'a rien à dire là-dessus! Ce qu'on peut faire, c'est une recommandation. (*Vive réaction de M. Sormanni.*) Il y a déjà eu des précédents, Monsieur Sormanni, inutile de crier! Les décisions du Conseil municipal prises comme ça ont été invalidées. Donc... (*M. Sormanni crie dans la salle.*)

Une voix. Mais arrête de gueuler!

La présidente. Monsieur Sormanni, s'il vous plaît!

M^{me} Maria Vittoria Romano. Ce problème est du ressort du Conseil administratif, c'est à lui de s'organiser. Nous pouvons faire une recommandation mais, si nous procédons autrement, notre vote sera annulé, c'est tout! Je voulais juste attirer votre attention là-dessus, Mesdames et Messieurs. (*Vive réaction de M. Sormanni.*)

La présidente. Monsieur Sormanni, je vous en prie!

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 34 oui contre 30 non (1 abstention).

Département des constructions et de l'aménagement.

*Page 7, Service 2600, Aménagement, génie civil et mobilité,
politique publique 62, Transports publics,
groupe de comptes 36, Charges de transfert.*

La présidente. Les amendements 14 et 14bis ont été déposés par M^{me} Studer et M. Sahin. L'amendement 14 demande une diminution de 1,5 million de francs des intérêts de la dette de la Ville de Genève, pour compenser l'amendement 14bis qui demande une augmentation de 1,5 million de francs correspondant à une subvention nouvelle pour l'octroi des abonnements des Transports publics genevois (TPG). Comme précédemment, si l'amendement 14bis dont nous allons débattre maintenant est refusé, l'amendement 14 deviendra caduc automatiquement.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). L'amendement 14bis que je présente ici propose d'accroître la subvention destinée à l'octroi d'abonnements des TPG, afin de les offrir à prix réduit aux habitants de la commune. La Ville a fait une expérience: grâce à une subvention de 500 000 francs inscrite au budget 2019, des abonnements

des TPG ont été mis à la disposition des jeunes. Cinq mille jeunes – un sur cinq – ont profité de cette offre. C'est sur la base de cette excellente expérience que nous souhaitons développer cette aide. Nous voulons que la Ville participe davantage au financement des abonnements pour les jeunes, mais aussi qu'elle inclue un soutien à l'abonnement annuel pour les aîné-e-s. Ultérieurement, notre objectif sera qu'elle puisse également diminuer les frais d'abonnement du reste de la population – mais ce n'est pas ce qui est prévu dans cet amendement.

La mesure que nous proposons ici permettrait d'encourager nettement l'utilisation des transports publics. Elle répondrait ainsi à l'urgence climatique et au principe de justice sociale. La droite nous accuse de dépenser en affirmant que c'est perdre de l'argent. Pour nous, dépenser signifie investir en fonction de priorités politiques. Ici, il s'agit de soutenir la politique de la mobilité en développant les transports publics – et la mobilité cycliste ou piétonne, bien sûr – mais aussi d'augmenter l'utilisation des transports publics et d'en faciliter l'accès. En tant que Ville de Genève, c'est-à-dire la commune la plus grande du canton, nous pouvons aller dans le sens d'une prise en charge plus importante des frais de transport de nos habitants.

Il est vrai que je n'ai pas pu présenter cet amendement à la commission des finances, mais il relève plutôt du travail de la commission de l'aménagement et de l'environnement, qui est une commission spécialisée. Il s'agit de renforcer encore la conviction de l'importance du développement des transports en commun et de leur accès facilité, il est donc nécessaire d'agir à ce niveau-là.

La présidente. Vous en êtes à deux minutes et trente secondes, Madame la conseillère municipale. Vous devez conclure.

Mme Brigitte Studer. Je m'arrête. Pour ces raisons, chers collègues, je vous remercie de soutenir cet amendement.

M. Daniel Sormanni (MCG). J'interviendrai rapidement. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous ne soutiendrons pas cet amendement. Premièrement, il est extrêmement coûteux. Deuxièmement, que je sache, il n'est pas compensé, puisque la compensation prévue consiste en une nouvelle baisse des intérêts de la dette, ce qui est illégal. Donc, ça ne tient pas la route!

Il y a peut-être des points intéressants dans ce projet, mais ce n'est pas au budget que ça se vote. D'abord, parce que cette mesure n'est pas compensée. Ensuite, parce que ça pose d'autres problèmes. Quant à moi, je vous invite à soutenir

la motion M-1487 déposée par notre collègue Yasmine Menétray et intitulée: «Donnons la gratuité des Transports publics genevois (TPG) aux enfants et aux jeunes de 12 à 25 ans résidant en ville de Genève». Je pense qu'elle mérite d'être étudiée en commission pour évaluer les modalités du processus et voir comment on va le payer. Il faudra peut-être aussi examiner l'opportunité de mettre cette prestation sous condition de ressources, pour certains. L'étude de cette motion me paraît donc utile et je vous invite à la soutenir, Mesdames et Messieurs, plutôt que de voter maintenant 1,5 million de francs pour une subvention dont on ne sait pas en quoi elle consistera – d'autant plus qu'elle ne sera pas compensée au budget. Par conséquent, nous refuserons cet amendement.

M. Ulrich Jotterand (S). Cet amendement touche la politique de la mobilité, c'est donc évidemment une question importante. Tout le monde se souvient des débats que nous avons eus ici l'année passée sur les 500 000 francs destinés à subventionner partiellement les abonnements des TPG pour les jeunes. On se rappelle peut-être aussi que ce projet n'avait pas été étudié en commission... C'était un coup, voilà! Naturellement, les premiers servis ont été les plus pressés – et non pas forcément ceux qui avaient le plus besoin de cette aide pour acheter leur abonnement.

Il y a encore un autre problème, que j'avais soulevé au nom des socialistes: celui de la santé publique. A l'époque, on savait déjà que les jeunes ont un problème de santé qui se révèle de plus en plus grave à cause du manque d'activité physique. Ces difficultés ne sont peut-être pas forcément prégnantes maintenant, mais elles le deviendront très rapidement avec le temps. Cette analyse a tout récemment été confirmée très clairement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est un problème majeur qui concerne toute l'Europe et notre pays aussi. De plus, il touche en priorité les jeunes filles. Il y a donc une nécessité absolue à réfléchir à la politique de la mobilité, avant de décider des subventionnements.

Cet amendement qui demande 1,5 million de francs pour l'octroi d'abonnements des TPG est de nouveau un effet d'aubaine. Cette subvention servirait peut-être aux plus pressés et aux plus informés, mais certainement pas aux personnes les plus modestes. Par conséquent, le Parti socialiste ne peut que refuser ce mode de faire. Il est nécessaire de prendre au sérieux ce que signifient les termes «politique de mobilité» et «politique de santé publique». Par conséquent, il est indispensable que ce type de projet – surtout par les temps actuels – soit étudié en commission avant que nous ne prenions une décision. Nous sommes tout à fait opposés aux effets de manche que les amendements de ce genre induisent régulièrement dans cette assemblée et nous nous opposerons donc à celui-là.

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Il est un peu ennuyeux que cet amendement ait été déposé à la dernière minute – car c’est vraiment le cas ici, contrairement au bruit qu’a fait courir M^{me} Rouillet sur l’amendement 12bis tout à l’heure. Nous avons donc dû étudier cet amendement 14bis un peu rapidement.

La situation est la suivante: les Verts sont pour la mobilité douce et souhaitent que les gens utilisent davantage les transports publics que les transports privés. Mais il est vrai également que, pour des raisons d’hygiène et de santé publique, il faut garantir une autre mobilité qui n’implique pas de prendre systématiquement les transports publics et donc favoriser plutôt le déplacement à pied. Dans ce sens, nous partons du principe qu’il faut mieux informer la population et inciter les gens à se déplacer à pied pour parcourir le trajet d’un seul arrêt de bus ou de tram, dans la mesure du possible, tout en favorisant parallèlement les transports publics. Pour ces raisons, nous ne nous opposerons pas à cet amendement.

La présidente. Le groupe Ensemble à gauche s’est déjà exprimé, Madame Maria Pérez. Je suis désolée, mais je ne peux pas vous donner la parole. Je mets aux voix l’amendement 14bis qui demande l’augmentation de 1,5 million de francs pour les abonnements des TPG. S’il est accepté, nous voterons ensuite sur la compensation proposée.

Mis aux voix, l’amendement ci-dessus est refusé par 55 non contre 8 oui (8 abstentions).

La présidente. L’amendement 14, qui correspond à la compensation de l’amendement 14bis, devient donc caduc.

Avant de passer à l’amendement suivant, je salue à la tribune du public notre ex-collègue conseillère municipale Verte, M^{me} Anne Moratti. (*Applaudissements.*)

*Département de la culture et du sport.
Page 8, Service 3106, Service culturel,
politique publique 32, Culture, autres,
groupe de comptes 36, Charges de transfert.*

La présidente. L'amendement 15, déposé par Ensemble à gauche, demande une augmentation de 150 000 francs correspondant à une subvention nouvelle pour créer un fonds de soutien à la diffusion.

M^{me} Maria Pérez (EàG). Il s'agit d'une nouvelle subvention qui correspond à ce que nous souhaitons: un rééquilibrage des moyens donnés à la culture. Les citoyens genevois ont accepté à plus de 83% l'initiative populaire IN 167 «Pour une politique culturelle cohérente à Genève», en faveur d'une action complémentaire entre la Ville et le Canton en matière de culture. Cet amendement s'inscrit tout à fait dans ce cadre-là.

On le constate aujourd'hui, peu de moyens sont accordés pour permettre aux compagnies et aux associations de diffuser leurs œuvres, de faire des tournées. Les 150 000 francs que nous demandons ici sont vraiment un montant tout à fait symbolique, mais qui peut s'avérer un premier levier pour permettre à des tourneurs et à des lieux au-delà des frontières genevoises – je pense à la région, mais aussi à l'Europe ou même à une échelle internationale plus vaste – d'accueillir des créations genevoises. Il s'agit simplement de faire durer plus longtemps les productions, afin que la place culturelle genevoise puisse rayonner par-delà nos frontières. C'est un petit montant, mais il peut changer la donne pour une compagnie qui voudrait tourner en France voisine, aller à Paris ou s'exporter en Allemagne, par exemple. Cela peut vraiment permettre de prolonger des contrats et donc de favoriser l'emploi.

M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR). Chers collègues, vous aurez observé que les amendements 15, 16, 17 et 18 proposés par Ensemble à gauche sont assez semblables sur la forme, car ils nous proposent des augmentations budgétaires pour des fonds destinés à la culture.

J'avoue que je suis personnellement très surprise – et le Parti libéral-radical avec moi – que cette demande vienne d'Ensemble à gauche. Nous avons étudié ensemble ce budget et nous avons une revendication particulière à l'égard du département de la culture et du sport portant précisément sur le fait que la création de ces fonds ne nous permettait pas de comprendre où allaient exactement les

subventions. Leur attribution est laissée à l'appréciation et au jugement d'experts, mais elles ne sont plus soumises à la commission des arts et de la culture ni à ce plénum.

Vous avez remarqué que certaines lignes durement acquises autrefois lors du vote du budget par ce plénum, donc politiquement et démocratiquement soumises à notre approbation, ont tout à coup disparu dans des fonds généraux ou se sont vues éradiquées. Quant à moi, je ne suis pas certaine qu'il ait jamais été donné au Conseil administratif et aux experts qui servent les différentes commissions culturelles la possibilité d'éradiquer purement et simplement des lignes budgétaires, pas plus que de recréer comme ça des subventions sans que nous ne sachions à qui elles sont données, comment et pourquoi.

Telle est la raison pour laquelle l'augmentation d'un fonds sans comprendre à qui il est destiné et pourquoi ne correspond pas à la politique du Parti libéral-radical. Nous aimerions comprendre où vont ces subventions! Nous aurions pu discuter à ce sujet en commission des arts et de la culture; vous auriez aussi pu proposer votre amendement à la commission des finances, Madame Pérez. Dans ce cadre, nous aurions certainement accepté d'entrer en matière sur la question, tout au moins – mais rajouter des fonds dans les fonds et faire des puits sans fond avec des fonds dont on ne voit pas le fond, cette sorte de black box qui donne un blanc-seing à des experts que nous ne connaissons pas, d'ailleurs, et qui ne s'entretiennent pas avec nous, ça, c'est non! Et ce sera non pour les amendements 15, 16, 17 et 18. Je le regrette, tout en espérant pourvoir travailler à ces problématiques avec plus de coopération entre les départements et les conseillers municipaux de ce vénérable plénum.

(La présidence est momentanément assurée par M. Amar Madani, premier vice-président.)

M^{me} Albane Schlechten (S). Je serai très brève. Mon intervention portera sur les quatre prochains amendements proposés par Ensemble à gauche, soit les amendements 15, 16, 17 et 18. Il s'agit en fait de discuter d'une répartition différente du soutien à la culture.

Je commence par la création d'un fonds de soutien à la diffusion et d'un fonds de soutien à l'écriture dramatique. Il y a là cette chose qu'on n'aime pas tant et qui est assez grossière, qui s'appelle la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton – on n'en est pas encore sortis! Or la diffusion des spectacles, des tournées et des concerts est une tâche attribuée au Canton. Nous refuserons donc de voter deux montants qui seront ensuite basculés vers le Canton.

J'en viens à l'augmentation de la subvention pour le soutien à la création chorégraphique. Il est que le milieu de la danse est, de loin, l'un des moins bien lotis après les musiques actuelles. Beaucoup de questions se posent aujourd'hui, notamment sur la santé des danseuses et des danseurs, ainsi que sur les problèmes de reconversion. On peut dire qu'on a là une discipline qui aurait effectivement besoin d'être un peu plus soutenue, d'autant plus qu'avec le nouveau Pavillon de la danse on a vraiment un équipement plus que correct et enthousiasmant pour Genève. Par conséquent, l'augmentation de notre soutien à la création chorégraphique fait sens.

Concernant le dernier amendement sur l'augmentation de la subvention pour le soutien à la création théâtrale, nous sommes un peu plus embêtés. Les Rencontres théâtrales, ces assises du théâtre à Genève, montrent qu'au regard des autres disciplines la création théâtrale est, de loin, celle qui reçoit le plus de financements. Par conséquent, en vertu des informations que nous avons à ce jour, nous nous abstenons sur ce dernier amendement. Nous parlerons tout à l'heure du soutien aux jeunes artistes et aux musiques actuelles, mais je reprendrai la parole à ce moment-là.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 53 non contre 15 oui (1 abstention).

*Département de la culture et du sport.
Page 8, Service 3106, Service culturel,
politique publique 32, Culture, autres,
groupe de comptes 36, Charges de transfert.*

Le président. L'amendement 16, qui émane d'Ensemble à gauche, demande une augmentation de 25 000 francs correspondant à une subvention nouvelle pour créer un fonds de soutien à l'écriture dramatique.

M^{me} Maria Pérez (EàG). Monsieur le président de séance, j'aimerais d'abord que vous transmettiez ce qui suit à M^{me} Schlechten: il y a eu un vote populaire qui a décrété qu'il devait y avoir une action complémentaire entre la Ville et l'Etat en matière de culture. Nous sommes ici en plein dans ce cadre! On aurait donc très bien pu soutenir la création d'un fonds de soutien à la diffusion.

Je réponds maintenant à M^{me} Kraft-Babel: en fait, quand on vote des fonds de soutien – cela fonctionne ainsi depuis toujours – un jury est ensuite mis en place pour examiner les demandes de créateurs et de compagnies. Ces documents

comportent des éléments chiffrés et un argumentaire sur le projet de création. Je le répète, c'est ainsi que cela fonctionne depuis toujours. Or ces sommes n'ont pas été indexées depuis fort longtemps. Les créations sont de plus en plus courtes et la façon de créer a elle-même changé.

Je m'exprimerai à présent sur ma proposition de créer un fonds de soutien à l'écriture dramatique. Au Canton, on aide l'édition, mais il n'y a absolument pas de fonds dédié à l'écriture dramatique à proprement parler. Comment faire quand on veut rémunérer les auteurs? Il se trouve que nous avons vraiment des auteurs méritants, à Genève: je pense à Dominique Ziegler, Manon Pulver, Valérie Poirier, Fabrice Melquiot, Julie Gilbert, Mathieu Bertholet... Ils font vivre une scène absolument vivante par une écriture vivante, c'est peut-être les auteurs majeurs du XXI^e siècle, et ils sont de chez nous! Aujourd'hui, on va puiser dans les fonds généraux pour le théâtre afin de financer des projets réalisés avec des auteurs contemporains.

C'est vraiment une toute petite subvention qui est demandée ici, mais c'est un signal, car voter une subvention signifie donner une existence. Ce qui n'est pas nommé n'existe pas. Or aujourd'hui, dans nos budgets, les auteurs dramatiques de Genève et même de Suisse romande – c'est-à-dire ceux qui rayonnent au niveau de la Suisse romande – n'existent pas. Il s'agit donc vraiment d'une toute petite somme pour donner ce signal. C'est une forme de reconnaissance, et c'est aussi une façon de reconnaître un nouveau genre théâtral. En effet, il y a les auteurs majeurs comme Molière, Racine, Marivaux – enfin, les classiques – et il y a une écriture vivante et foisonnante qui mérite d'être encouragée, parce que nous avons vraiment des talents à Genève.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je vous invite à voter cet amendement qui représente vraiment une petite somme mais qui sera, je pense, un formidable signal pour donner de l'élan à nos auteurs.

Des voix. Vote nominal!

Le président. Le vote à l'appel nominal ayant été demandé, il en sera fait ainsi.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 54 non contre 15 oui (1 abstention).

Ont voté non (54):

M. Manuel Alonso Unica (HP), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Jean-Luc von Arx (PDC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (PDC), M. Régis de Battista (S),

M^{me} Fabienne Beaud (PDC), M. Alain Berlemont (HP), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (PLR), M. Rémy Burri (PLR), M^{me} Anne Carron (PDC), M^{me} Maria Casares (S), M. Jean-Pascal Cattin (MCG), M^{me} Alia Chaker Mangeat (PDC), M^{me} Sophie Courvoisier (PLR), M. Guy Dossan (PLR), M^{me} Daniela Dosseva (MCG), M. Steven Francisco (S), M. Sami Gashi (HP), M. Stefan Gisselbaek (PLR), M^{me} Corinne Goehner-da Cruz (S), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Ulrich Jotterand (S), Alain de Kalbermatten (PDC), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR), M^{me} Véronique Latella (PLR), M. Jean-Charles Lathion (PDC), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Didier Lyon (UDC), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Georges Martinoli (PLR), M^{me} Yasmine Menétrey (MCG), M^{me} Dalya Mitri Davidshofer (S), M. Léonard Montavon (PDC), M. Michel Nargi (PLR), M^{me} Amanda Ojalvo (S), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Nicolas Ramseier (PLR), M^{me} Patricia Richard (PLR), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. John Rossi (PLR), M^{me} Michèle Rouillet (PLR), M. Souheil Sayegh (PDC), M. Vincent Schaller (HP), M. Pierre Scherb (UDC), M^{me} Albane Schlichten (S), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (HP), M^{me} Martine Sumi (S), M. Luis Vazquez (S), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (15):

M^{me} Ariane Arlotti (EàG), M. Omar Azzabi (Ve), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M^{me} Annick Ecuyer (EàG), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M. Antoine Maulini (Ve), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Hanumsha Qerkini (Ve), M. Gazi Sahin (EàG), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

S'est abstenu (1):

M. Pierre Gauthier (HP).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (9):

M. Simon Brandt (PLR), M. Emmanuel Deonna (S), M. Stéphane Guex (HP), M. Olivier Gurtner (S), M. Laurent Leisi (HP), M. François Mireval (S), M. Lionel Ricou (PDC), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Jean Zahno (UDC).

Présidence:

M. Amar Madani, premier vice-président, n'a pas voté.

Département de la culture et du sport.

Page 8, Service 3106, Service culturel,

politique publique 32, Culture, autres,

groupe de comptes 36, Charges de transfert (Soutien à la création chorégraphique, page 4 des subventions).

Le président. L'amendement 17, déposé par Ensemble à gauche, demande une augmentation de 250 000 francs correspondant à une augmentation de la subvention destinée au soutien à la création chorégraphique.

M^{me} Maria Pérez (EàG). Ce qui est en jeu, aujourd'hui, c'est ce qu'on veut comme culture à Genève. Il faut en parler! Je constate que certains groupes politiques refusent de soutenir les efforts nécessaires pour permettre aux gens qui font la culture hors Grand Théâtre dans notre ville d'avoir des conditions de travail décentes. Je le répète: voilà ce qui est en jeu aujourd'hui. J'invite M. Kanaan à prendre la parole là-dessus.

Je n'ai jamais très bien compris comment on était capables d'aller puiser 3,2 millions de francs dans les investissements pour voter, la tête dans le sac, des salaires faramineux destinés aux artistes et au directeur du Grand Théâtre, alors qu'on maintient dans un état de précarité les gens qui travaillent sur les scènes culturelles du *in* et même du *off*. Les contrats se raccourcissent, le temps des répétitions aussi; parfois, pour que les artistes puissent simplement répéter un spectacle, on les oblige à le faire par le biais du chômage. C'est là une hypocrisie crasse! Les autorités ne prennent pas leurs responsabilités vis-à-vis de ceux qui font la culture hors Grand Théâtre à Genève.

Je suis vraiment chagrinée par la façon dont le magistrat en charge de la culture mène son dicastère à ce niveau-là depuis deux législatures, car nous savons qu'il y a de plus en plus de personnes, dans le domaine de la culture, qui tombent dans la précarité. On le déplore, mais on ne réévalue pas les budgets ni les fonds qui permettraient simplement à ces personnes de travailler en vivant décemment de leur art. La plupart d'entre elles ont fait des études supérieures et ont un niveau *bachelor*, mais les autorités ne prennent pas leurs responsabilités – je parle ici aussi bien de la Ville que de l'Etat. Finalement, la culture est pour les citoyens, mais elle se fait sur le dos des artistes!

Je pense que nous ne trouverons pas une majorité pour voter ces amendements, mais interrogez-vous sur la culture que vous voulez à Genève, Mesdames et Messieurs. Est-ce que vous voulez privilégier seulement une culture bourgeoise qui se complaît à elle-même dans une maison à la place de Neuve certes fort prestigieuse, mais où on bouffe des petits fours...

(La présidence est reprise par M^{me} Marie-Pierre Theubet, présidente.)

La présidente. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Maria Pérez. ... et qui dilapide l'argent public, ou est-ce que vous voulez soutenir les gens qui font la culture en étant parfois besogneux... *(Brouhaha.)*

La présidente. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale!

M^{me} Maria Pérez. ... parce qu'ils n'ont pas les moyens? Est-ce que vous voulez leur donner une vraie place et une vraie reconnaissance?

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'interviendrai une seule fois sur ce quatorze amendements déposés par M^{me} Pérez et son groupe. Evidemment, je comprends qu'à la veille des élections municipales elle ait besoin de faire dans le cliché simpliste... *(Manifestations de désapprobation dans la salle.)* Mais je partage certainement avec elle – et, je pense, avec la plupart des groupes du Conseil municipal, sinon avec toutes et tous – une réelle préoccupation face à la précarisation accrue des artistes dans le domaine des arts vivants et, plus largement, des métiers de la scène. Cependant, cette précarisation est due à des facteurs beaucoup plus complexes que ce que M^{me} Pérez veut bien dire.

Il y a des tendances de fond à discuter. Hier encore, j'ai eu une séance avec les directions de tous les théâtres liés à la Ville de Genève de près ou de loin – c'est-à-dire ceux qui sont sur le territoire de la commune – pour évoquer cette préoccupation largement partagée également avec le Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), la Fédération romande des arts de la scène (FRAS) et la Fondation de prévoyance Artes & Comoedia. On fait un travail approfondi pour identifier les facteurs qui contribuent à cette précarisation.

Les moyens financiers n'ont pas diminué. Ils ont même augmenté, dans l'ensemble – surtout à Genève, y compris pour ces domaines-là. Les facteurs qui contribuent à la précarisation sont multiples. Il se trouve que nous avons d'excellentes filières de formation en théâtre, en danse et dans des disciplines proches qui nous amènent chaque année des personnes diplômées et qualifiées de plus en plus nombreuses. La Ville elle-même reçoit de plus en plus de demandes pour des projets artistiques. Il est vrai que la durée des spectacles est plus courte qu'avant et qu'il n'est pas évident d'organiser des reprises, mais c'est un phénomène général dû aussi à un public qui, beaucoup plus que précédemment, préfère zapper. Je ne dirais pas que la belle période où les gens

prenaient des abonnements pour toute la saison d'un théâtre est révolue, mais cette pratique est en tout cas en nette diminution.

Ce sont là des facteurs conséquents dont nous nous préoccupons au niveau des Villes. La Ville de Genève, celle de Carouge et les municipalités voisines s'occupent dans le cadre de l'Union des villes suisses, qui essaie de porter ce message au niveau des instances supérieures cantonales et fédérales. Je ne vous cache pas, Mesdames et Messieurs, qu'il est extrêmement difficile de se faire entendre – notamment de ceux et de celles qui maîtrisent les règles de l'assurance-chômage. En effet, non seulement l'assurance-chômage a durci ses conditions mais, même dans les offices régionaux de placement comme à l'Office cantonal de l'emploi à Genève, les dernières informations font état d'un durcissement des pratiques. Je vous le dis en toute franchise: les Villes en général et la Ville de Genève en particulier ne pourront pas compenser à elles seules la dégradation des conditions de production culturelle, alors que la Confédération et les Cantons ne prennent pas leurs responsabilités. Mais nous y travaillons activement!

Il faut arrêter d'opposer le Grand Théâtre aux autres domaines artistiques. Chaque domaine fait l'objet d'un soutien spécifique en fonction de ses réalités. On a souvent entendu dire, au sein de ce Conseil municipal, que le Grand Théâtre serait aidé de manière facilitée contrairement à d'autres. C'est faux! Je pourrais faire une longue liste – mais cela prendrait trop de temps – de tous les acteurs et actrices culturels que nous aidons selon les situations, y compris en cas de crise ou de difficulté accrue où nous essayons de les aider à s'en sortir. C'est un travail approfondi.

Par exemple, dans le projet de budget 2020 figurent des augmentations de subventions destinées au Théâtre Am Stram Gram – qui n'a plus reçu d'augmentation depuis longtemps – et au Théâtre du Galpon. Ce sont là des efforts concrets que nous faisons depuis des années. La Nouvelle Comédie joue un rôle en tant qu'institution-phare et je me réjouis que le Conseil municipal soutienne l'augmentation des moyens qui lui sont destinés. Nous devons d'ailleurs assumer seuls cette dépense puisque, là encore, le Canton ne prend pas ses responsabilités. Ces moyens servent également à la création théâtrale à Genève et aux métiers des arts de la scène.

Il est évident que nous, Ville de Genève, et moi en particulier comme magistrat en charge de la culture, nous n'allons pas nous amuser à dicter aux théâtres leurs critères artistiques sur la manière de construire un projet. En revanche, nous avons décidé ensemble hier qu'il fallait effectivement examiner de plus près les phénomènes observés actuellement sur les scènes culturelles genevoises – en particulier celles qui sont liées à la Ville – afin d'éviter la dégradation des conditions de travail des artistes, comme cela a été dit à juste titre. Nous sommes extrêmement actifs dans ce domaine, où je trouve vital d'agir de manière décidée – et c'est ce que nous faisons!

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 40 non contre 29 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 8, Service 3106, Service culturel,

politique publique 32, Culture, autres,

groupe de comptes 36, Charges de transfert (Soutien à la création théâtrale, page 4 des subventions).

Le président. L'amendement 18, déposé par Ensemble à gauche, demande une augmentation de 250 000 francs de la subvention destinée au soutien à la création théâtrale.

M^{me} Maria Pérez (EàG). J'entends bien ce que vous dites, Monsieur Kanaan. En fin de compte, chaque institution a ses spécificités et celle du Grand Théâtre est donc d'être riche, alors que celles des gens qui recourent au fonds de soutien à la création théâtrale est d'être assez pauvres... Je pense qu'il y a un rééquilibrage à opérer! Certes, c'est complexe, mais la précarisation s'accélère. Aujourd'hui on est beaucoup plus dans la performance car, comme je l'ai dit tout à l'heure, les périodes où un spectacle est joué se raccourcissent et il y a beaucoup plus d'artistes sur le marché qu'il y a vingt-cinq ans.

Vous dites que le budget pour la culture a augmenté, Monsieur Kanaan. Moi, je vois que quand vous devez créer un contrat de confiance avec une équipe vous puisez dans ce fonds de soutien, vous ne venez pas avec une proposition. Vous ne nous soumettez de proposition que lorsqu'il s'agit du Grand Théâtre! On me dit chaque fois qu'il ne faut pas opposer les besoins et les institutions, mais regardez: ils sont opposés! Pourquoi? Simplement parce qu'on subventionne le Grand Théâtre à coups de dizaines de millions de francs, alors que cette institution n'a jamais envisagé de diminuer son train de vie. Au lieu de demander à ce plénum de voter la compensation du déficit du Grand Théâtre, vous auriez pu vous dire: «Eh bien, tiens! Ce coup-ci, je vais aider la diffusion, je vais aider l'écriture dramatique, parce qu'ainsi je ne devrai pas aller puiser dans le fonds de soutien à la création théâtrale... Et puis je rajouterai ici 250 000 francs, car cela permettrait peut-être à des acteurs d'avoir une semaine de répétitions supplémentaire pour une création ou simplement de leur donner des conditions de travail un peu plus correctes.» Or je n'ai rien vu de tel!

Moi, c'est ce débat que je veux qu'on mène! Depuis deux législatures que vous êtes là, Monsieur Kanaan, j'ai surtout vu la situation des métiers du spectacle et de la scène se dégrader. Je parle des maquilleuses...

La présidente. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Maria Pérez. ... et des techniciens, qui viennent me voir et qui me disent que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis quinze ans.

M^{me} Albane Schlechten (S). J'espère que je pourrai parler sans me faire insulter... J'en perds mon latin! Je voulais juste raconter une petite anecdote qui va dans le sens de ne pas opposer les besoins, les structures et les équipements culturels.

En 2008, il y a eu la fin du site Artamis, un énorme terrain squatté qui accueillait plusieurs salles de concert, un cinéma, un bar, des magasins... Les milieux de la scène alternative se sont mobilisés en déposant la pétition P-212 au Conseil municipal et P 1662 au Grand Conseil. Cette pétition était intitulée «Donnons des espaces à la culture!» et avait recueilli 18 000 signatures. Evidemment, on est aussi descendus dans la rue pour manifester. Ce fut une grande manifestation haute en couleur! Le Grand Théâtre nous avait accueillis en nous prêtant son parvis pour qu'on nous voie mieux. On avait pu poser des enceintes et ainsi parler à la foule en délire, présente pour défendre la culture alternative.

C'est aussi à ce moment qu'a été relancé le Rassemblement des artistes et acteurs – et actrices – culturels (RAAC), qui s'est dissout entre-temps, mais qui était vraiment basé sur cette idée de solidarité dans le milieu de la culture. En fin de compte, opposer des besoins sert des politiques qui ne sont pas toujours les plus pertinentes, qui peuvent aussi être de nature populiste et qui ne nous intéressent pas, au Parti socialiste.

C'est pour vous faire part de cette petite anecdote que je voulais intervenir, Mesdames et Messieurs. J'ajoute qu'en vertu de ces gestes faits à l'époque et pour rester solidaires avec le milieu culturel nous accepterons cet amendement – même si, quant à la manière de faire et aux propos tenus, nous ne nous rallions absolument pas à ce qui a été dit par ma préopinante du Parti du travail.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 31 oui (1 abstention).

La présidente. Je donne la parole au premier vice-président pour présenter le prochain amendement.

(La présidence est momentanément assurée par M. Amar Madani, premier vice-président.)

Département de la culture et du sport.

Page 8, Service 3106, Service culturel,

politique publique 31, Héritage culturel,

groupe de comptes 36, Charges de transfert (Andata Ritorno, page 4 des subventions).

Le président. Nous continuons à traiter notre avalanche d'amendements et passons aux amendements 19 et 19bis, qui émanent des Verts et du Parti socialiste. L'amendement 19 demande une diminution de 75 000 francs de la subvention destinée à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator, pour compenser l'amendement 19bis qui demande une augmentation de 75 000 francs de la subvention destinée au laboratoire d'art contemporain Andata Ritorno. Si l'amendement 19bis dont nous allons débattre en premier est refusé, l'amendement 19 deviendra caduc automatiquement.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Il s'agit d'un amendement déposé à la commission des finances, mais qui a malheureusement été refusé.

Je précise à nouveau ce qu'est Andata Ritorno: un laboratoire d'art contemporain organisé en association qui a pour but la promotion de l'art contemporain dans le domaine des arts visuels. Cette association a été constituée en 1981 par un collectif d'artistes issus de l'École supérieure d'art visuel (ESAV) – l'ancienne École des beaux-arts, en fait – puis reprise en 1999 par un seul de ces artistes, l'actuel directeur artistique Joseph Farine. En trente-sept ans d'existence, Andata Ritorno a organisé 328 expositions et exposé plus de 250 artistes – genevois, pour la plupart, mais également suisses et internationaux – basés en particulier à Genève. C'est réellement un tremplin pour les artistes émergents, qui trouvent dans cet espace à la rue du Stand un lieu pour faire connaître le monde de l'art. Nombreux sont les artistes ayant exposé à Andata Ritorno qui font actuellement une carrière nationale et internationale.

Andata Ritorno collabore avec de nombreuses structures institutionnelles et associatives pour mener des projets scolaires, par exemple à l'école au niveau primaire dans le cadre du programme «L'art et les enfants», mais aussi avec l'École active, la Biennale des arts inclusifs et bien d'autres instances encore, dont les membres de la commission des arts et de la culture ont pu prendre connaissance lors de l'audition du 18 novembre dernier.

J'en viens à la question des ressources financières d'Andata Ritorno. Actuellement, la subvention de la Ville se monte à 51 228 francs, mais elle est répartie en deux: 27 528 francs correspondant au coût de la mise à disposition des

locaux et une subvention monétaire de 23 700 francs, laquelle date de 1988 et est stable depuis lors. Au départ, la subvention était entièrement monétaire, puis elle a été divisée en deux depuis que les utilisateurs de locaux mis à disposition par la Ville doivent intégrer le coût de la location dans la subvention. Les autres ressources d'Andata Ritorno proviennent des cotisations des membres, de soutiens ponctuels à des projets particuliers – ça s'est passé avec la Loterie romande, par exemple – et de mécènes occasionnels qui sont de plus en plus occasionnels...

Si notre amendement est accepté, l'augmentation de la subvention que nous demandons concernera un réel soutien à apporter aux artistes en finançant concrètement la production des œuvres pour chaque exposition: matériel, installation, montage, démontage. Actuellement, ces frais sont à la charge de chaque artiste. En comptant 2000 francs par exposition et 14 expositions par année, on arrive à un total de 28 000 francs. En résumé, si la subvention peut être augmentée de 75 000 francs, dont il faut déduire le coût des locaux, on obtient une somme de 47 472 francs...

Le président. Deux minutes et quarante secondes, Madame la conseillère municipale!

M^{me} Marie-Pierre Theubet. ... laquelle peut en effet apporter une aide précieuse aux artistes qui ont à leur charge la production de leur exposition, Andata Ritorno n'ayant pas les moyens de les aider. A noter que...

Le président. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale!

M^{me} Marie-Pierre Theubet. ... le directeur, la trésorière et l'assistante travaillent bénévolement...

Le président. Nous arrivons à trois minutes!

M^{me} Marie-Pierre Theubet. ... et que les artistes ne sont pas rémunérés.

Le président. Votre temps de parole est épuisé, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Marie-Pierre Theubet. Merci de faire bon accueil à cet amendement!

M. Pascal Holenweg (S). Je voudrais ajouter deux ou trois choses à ce que vient de dire M^{me} Theubet, qui a détaillé les raisons pour lesquelles Andata Ritorno a besoin d'un coup de pouce supplémentaire de la part de la Ville. Premièrement, cette galerie – qui n'est pas une galerie, en fait, mais un espace d'art – est hors du circuit commercial. Il s'agit de promouvoir une création non seulement contemporaine qui est le fait de jeunes artistes, mais aussi une création qui n'a pas encore de public constitué. Andata Ritorno est véritablement un espace où se fait l'art contemporain au sens le plus restrictif du qualificatif «contemporain».

Ce qui justifie une augmentation de la subvention que lui accorde la Ville, c'est l'impossibilité pour cette association de rémunérer les artistes qu'elle expose. Or ce qu'elle expose n'est pas sur le marché. Par exemple, quand Andata Ritorno expose une fresque murale, il est impossible de la vendre et donc de financer de telles productions artistiques par la vente, vu le fonctionnement de la galerie. Il est impossible aussi de financer par de telles productions artistiques le travail des artistes. Il faut se rendre à l'évidence, chères et chers collègues: les artistes ne vivent pas d'amour de l'art et d'eau fraîche!

On peut cultiver encore, pour l'amour et la nostalgie, le mythe de l'artiste maudit se nourrissant de pain sec et d'eau croupie et vivant dans une chambre obscure sans éclairage ni chauffage – voire de l'artiste alcoolique qui crache ses poumons, de préférence... C'est ce qui a été fait lors des discussions que nous avons eues à la commission des arts et de la culture. L'artiste maudit ne vivant pas de son travail est un mythe romantique qui fait très joli dans les textes romantiques mais, aujourd'hui, nous devons reconnaître que la production de l'art est aussi un travail. Or les artistes qui exposent à Andata Ritorno travaillent pour être exposés: ce travail consiste à créer des œuvres et à les installer dans la galerie.

Andata Ritorno a besoin d'un soutien supplémentaire pour pouvoir payer les artistes, les dispositifs et les instruments qui permettent de les exposer. On ne soutient pas un lieu comme celui-là sans se préoccuper des moyens qui lui sont donnés pour exposer réellement les artistes qui ont besoin d'y être exposés...

Le président. Deux minutes et quarante secondes, Monsieur le conseiller municipal.

M. Pascal Holenweg. ... et pour rémunérer ces artistes. Je le répète encore une fois, la production de l'art est aussi un travail. Les artistes sont aussi des travailleurs, d'une certaine manière, ils ont besoin et ils ont le droit d'être rémunérés. Ce

que nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, c'est de pouvoir rémunérer les artistes exposés à Andata Ritorno.

M^{me} Ariane Arlotti (EàG). Mon groupe Ensemble à gauche soutiendra également cet amendement qui demande 75 000 francs supplémentaires pour la galerie Andata Ritorno. Comme cela a été dit par mes préopinants, elle œuvre depuis trente-sept ans dans le quartier des Bains qui est devenu entre-temps un haut lieu de la spéculation dans le domaine de l'art contemporain. Andata Ritorno a su se préserver de ce marché spéculatif tout en continuant d'exposer des artistes émergents, d'où l'intérêt de la soutenir aujourd'hui.

Le budget qu'elle nous a présenté en commission des arts et de la culture semblait minimaliste. Certes, si cette association d'art contemporain – qui est un laboratoire, comme l'ont dit mes préopinants – a pu exister, c'est parce que son directeur était lui-même enseignant; il a ainsi été un médiateur en matière d'art contemporain pour de nombreux élèves. Aujourd'hui, il part à la retraite mais continue son travail de galeriste – de directeur artistique, en fait. Alors que dans les années 1990 la galerie était soutenue par différents mécènes qui étaient encore des gens aimant l'art, actuellement il n'y en a plus! Les mécènes sont une espèce qui a disparu, pour ainsi dire – en tout cas dans le monde de l'art contemporain – et il y a maintenant des spéculateurs.

Comme je le disais, il est important à double titre de soutenir Andata Ritorno: pour le travail qu'elle a effectué, dont les 328 expositions organisées, et afin de lui permettre de continuer d'exposer tous les mois de nouveaux artistes. Comme le disait M. Holenweg, il faut arrêter de trouver étrange de soutenir des artistes et de penser que les artistes n'ont qu'à travailler gratuitement ou survivre en mendiant – ou encore je sais quoi d'autre dans le genre délire idéologique complètement déplacé! Créer, c'est un métier aussi. Or le statut d'artiste, tout comme celui d'intermittent, n'existe pas en Suisse.

Soutenir un espace comme Andata Ritorno, c'est aussi amener la discussion au niveau cantonal. Je ne reviendrai pas ici – car tel n'est pas le propos – sur le désastre des négociations concernant le transfert des charges dû à la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton. En mai dernier, 80% des citoyens ont voté en faveur de l'initiative «Pour une politique culturelle cohérente à Genève», mais les négociations avec le Canton sont un désastre. Espérons qu'avec la Confédération elles seront meilleures...

Le président. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Ariane Arlotti. ... notamment pour défendre le statut...

Le président. Vous arrivez au terme de votre temps imparti.

M^{me} Ariane Arlotti. Oui, Monsieur le président! Le statut d'artiste doit être créé et défendu en Suisse, mais il s'agit maintenant de rémunérer des artistes qui exposent leurs œuvres.

M^{me} Michèle Roulet (PLR). Andata Ritorno est une structure d'échanges artistiques dont M^{me} Theubet a retracé l'historique tout à l'heure: au départ, cet espace a été créé par un collectif d'artistes. Soulignons encore que ce n'est pas une galerie marchande. L'association qui le gère a reçu différentes subventions: des subventions ponctuelles de la Ville de Genève, mais également de l'Office fédéral de la culture ou encore de la Fondation Patiño. Depuis 1988, Andata Ritorno reçoit 51 228 francs par an, c'est-à-dire une subvention en nature de 27 528 francs pour son loyer et 23 700 francs pour son budget de fonctionnement.

C'est une structure précieuse pour les jeunes artistes. Son directeur, enseignant d'art visuel dans le primaire, n'a toutefois jamais compté vivre des revenus de cette galerie. Le but de ce lieu, qui n'est pas un espace commercial, n'est pas de faire des bénéfiques. Né de passions partagées, il a été créé sur la base du bénévolat. Relevons ici que l'équipe qui s'en occupe n'a jamais dû puiser dans ses propres économies, puisqu'elle dispose des cotisations de ses membres – 50 francs par an pour une centaine de membres –, de quelques rétrocessions financières issues de ventes d'œuvres et d'une subvention versée par la Ville depuis des années qui se monte tout de même à plus de 50 000 francs, rappelons-le.

Le Parti libéral-radical reconnaît la qualité du travail mené dans cet espace. Toutefois, il juge inopportun d'augmenter cette subvention. Andata Ritorno a déjà la chance de bénéficier d'une subvention non négligeable qui lui permet de poursuivre ses activités sous la forme choisie du bénévolat. Par ailleurs, cette association sait qu'il existe également des aides ponctuelles dévolues à des projets exceptionnels, puisqu'elle en a déjà obtenu quelques-unes, notamment du Département cantonal de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) pour des activités destinées aux enfants. Le Parti libéral-radical juge donc qu'il n'est pas judicieux d'augmenter la subvention d'Andata Ritorno.

M. Jean-Luc von Arx (PDC). Il est toujours difficile de ne pas soutenir la culture... Parler des artistes qui sont dans le besoin – car il y en a effectivement qui le sont – est plus facile quand on les soutient! Dans le cas d'Andata Ritorno, cela fait trente ans que cette association est aidée par la Ville et un travail remarquable a été fait. Mais le temps passe, les temps changent... A un moment donné, il faut passer la main.

Je vous dis ça, Mesdames et Messieurs, car lorsque nous avons auditionné ses représentants c'était parce que le département de la culture et du sport ne pouvait pas ou avait fait le choix de ne pas continuer à aider Andata Ritorno. Je me réjouis d'entendre M. Sami Kanaan nous expliquer pourquoi son département prend lui aussi, parfois, des décisions difficiles comme celle de ne pas soutenir une association qui pourrait en valoir la peine.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une galerie mais d'un espace d'art contemporain, il y a un business qui se fait dans ce cadre, d'une certaine manière, puisque toute galerie est en concurrence avec les autres – des galeries privées qui essaient elles aussi de promouvoir des artistes. De ce fait, Andata Ritorno est peut-être arrivée au bout du bout et doit renégocier directement avec le département de la culture et du sport pour voir s'il y a une possibilité de continuer à bénéficier d'un subventionnement. Telle est la raison pour laquelle le Parti démocrate-chrétien n'acceptera pas cet amendement.

Le président. Je passe la parole à M. Sami Kanaan, magistrat en charge de la culture et du sport.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, je trouve intéressant que cet amendement soit soumis au Conseil municipal aujourd'hui, car c'est un très bon cas d'école: nous avons là une structure qui, sur une base largement bénévole, soutient des artistes n'ayant pas – ou pas encore – accès au marché commercial, lequel est particulièrement redoutable dans le domaine de l'art contemporain, comme vous le savez. Andata Ritorno joue donc un rôle essentiel, complémentaire à celui d'autres structures plus grandes ou du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), pour soutenir la relève artistique à Genève dans le domaine des arts visuels et des arts plastiques. C'est un travail très méritoire. Même si le service public peut agir directement, nous avons besoin de ce genre de structures car elles ont la flexibilité et la capacité d'être extrêmement complémentaires à notre action directe.

C'est un fait que la subvention allouée à Andata Ritorno est très minime. M^{me} Roulet a affirmé que cette association devait s'en contenter, car il s'agissait déjà d'un montant généreux... On peut prétendre que 23 000 ou 24 000 francs c'est généreux, mais enfin, par comparaison avec d'autres structures comme le Centre d'art contemporain – que M^{me} Roulet apprécie beaucoup, et à juste titre – le Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO) ou encore d'autres institutions beaucoup plus importantes, la subvention d'Andata Ritorno est très modeste.

Contrairement à ce qu'a dit M. von Arx, le département de la culture et du sport n'a pas décidé d'arrêter de la soutenir, bien au contraire! Un amendement a

été proposé par le Conseil administratif en faveur de cette association, mais vous imaginez bien qu'à un moment donné on doit faire des arbitrages, Mesdames et Messieurs! Il est vrai que l'augmentation de 75 000 francs n'a pas pu être retenue dans ce budget, malgré le fait qu'elle est en soi tout à fait justifiée et légitime par rapport au travail effectué par Andata Ritorno depuis de nombreuses années.

Plus largement, nous avons intérêt à soutenir de manière générale notre relève et notre scène indépendante locale. Par exemple, la Ville soutient tous les deux ans la Biennale des espaces d'art indépendants de Genève (BIG), ainsi que d'autres événements de ce type. Je rappelle – et vous pouvez en être fiers sur tous les bancs politiques, Mesdames et Messieurs – que Genève est considérée au niveau suisse comme une ville de création artistique dans tous les domaines. Pour la danse, par exemple, plus de la moitié des conventions de soutien de Pro Helvetia au niveau suisse concernent Genève, sur la base d'un appel à candidatures très compétitif. Je pense que c'est un motif de fierté!

Cela suppose, de notre part, de maintenir l'effort visant à accompagner cette diversité et ce terreau extrêmement riche. Pour cette raison, je reconnais que j'ai une grande sympathie pour cet amendement. Cela étant, suite aux débats de tout à l'heure, j'en profite pour dire que certains membres du Conseil municipal – dont M^{me} Pérez, notamment – ont une drôle de conception de l'emploi! En effet, à force de taper sur le Grand Théâtre, on oublie que c'est l'un des plus gros employeurs genevois pour les métiers de la scène en général. Il ne s'agit pas seulement des salaires prestigieux des artistes invités, mais de très nombreux emplois d'artisans et artisanes indépendants, ici même, à Genève. Je trouve que ce travail extrêmement précieux mériterait un peu plus d'égards, de même que la préservation des métiers de l'art que permet le Grand Théâtre en fournissant autant d'emplois dans ce domaine.

Le président. Nous passons au vote de l'amendement 19bis. S'il est accepté, je mettrai aux voix la compensation équivalente prévue dans l'amendement 19; s'il est refusé, l'amendement 19 sera caduc. Le vote à l'appel nominal ayant été demandé, il en sera fait ainsi.

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 33 oui.

Ont voté non (38):

M. Manuel Alonso Unica (HP), M. Pascal Altenbach (UDC), M. Jean-Luc von Arx (PDC), M^{me} Marie Barbey-Chappuis (PDC), M^{me} Fabienne Beaud (PDC), M. Alain Berlemont (HP), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Boccard

(PLR), M. Rémy Burri (PLR), M^{me} Anne Carron (PDC), M. Jean-Pascal Cattin (MCG), M^{me} Sophie Courvoisier (PLR), M. Guy Dossan (PLR), M^{me} Daniela Dosseva (MCG), M. Stefan Gisselbaek (PLR), M. Alain de Kalbermatten (PDC), M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR), M^{me} Véronique Latella (PLR), M. Jean-Charles Lathion (PDC), M. Didier Lyon (UDC), M^{me} Danièle Magnin (MCG), M. Georges Martinoli (PLR), M^{me} Yasmine Menétrey (MCG), M. Léonard Montavon (PDC), M. Michel Nargi (PLR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M. Nicolas Ramseier (PLR), M^{me} Patricia Richard (PLR), M. Lionel Ricou (PDC), M. John Rossi (PLR), M^{me} Michèle Rouillet (PLR), M. Souheil Sayegh (PDC), M. Vincent Schaller (HP), M. Pierre Scherb (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

Ont voté oui (33):

M^{me} Ariane Arlotti (EàG), M. Omar Azzabi (Ve), M. Régis de Battista (S), M^{me} Maria Casares (S), M^{me} Laurence Corpataux (Ve), M^{me} Annick Ecuyer (EàG), M^{me} Hélène Ecuyer (EàG), M. Steven Francisco (S), M. Sami Gashi (HP), M. Pierre Gauthier (HP), M. Morten Gisselbaek (EàG), M^{me} Corinne Goehner-da Cruz (S), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Ulrich Jotterand (S), M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve), M^{me} Christina Kitsos (S), M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Antoine Maulini (Ve), M^{me} Dalya Mitri Davidshofer (S), M^{me} Amanda Ojalvo (S), M^{me} Maria Pérez (EàG), M^{me} Hanumsha Qerkini (Ve), M^{me} Maria Vittoria Romano (S), M. Gazi Sahin (EàG), M^{me} Albane Schlechten (S), M. Tobias Schnebli (EàG), M^{me} Brigitte Studer (EàG), M^{me} Martine Sumi (S), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Luis Vazquez (S), M^{me} Delphine Wuest (Ve).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (8):

M. Simon Brandt (PLR), M^{me} Alia Chaker Mangeat (PDC), M. Emmanuel Deonna (S), M. Stéphane Guex (HP), M. Olivier Gurtner (S), M. Laurent Leisi (HP), M. François Mireval (S), M. Pascal Spuhler (HP).

Présidence:

M. Amar Madani, premier vice-président, n'a pas voté.

Le président. L'amendement 19 est donc caduc. Nous passons à l'amendement suivant.

Département de la culture et du sport.

Page 8, Service 3106, Service culturel,

politique publique 32, Culture, autres,

groupe de comptes 36, Charges de transfert (Post Tenebras Rock, page 5 des subventions).

Le président. L'amendement 20, déposé par Ensemble à gauche, demande une augmentation de 75 000 francs de la subvention destinée à Post Tenebras Rock. Je donne la parole pendant trois minutes à l'auteur de l'amendement, M^{me} Maria Pérez.

M^{me} Maria Pérez (EàG). En l'occurrence, il ne s'agit pas d'une augmentation de subvention mais du rétablissement d'une ligne budgétaire qui a été diminuée sans que son bénéficiaire, Post Tenebras Rock (PTR), ne le comprenne. Cette institution a simplement été mise devant le fait accompli. Il faut savoir qu'il s'agit de l'un des acteurs majeurs – et historiques – dans le domaine de la promotion, de l'encouragement et du développement des musiques actuelles à Genève. PTR est basé à l'Usine. C'est une référence au niveau régional et international, mais qui défend également la scène locale, comme le montre son bilan: en effet, 55% des spectacles produits sur cette scène relèvent de la création locale. C'est dire si PTR est une instance culturelle importante dans notre ville!

Même si M. Kanaan m'accuse d'opposer les besoins des différentes institutions, je vais encore parler du Grand Théâtre... Contrairement au Grand Théâtre où on finance des fauteuils vides, il n'y a pas du tout ce problème avec PTR: ses responsables gèrent admirablement la programmation et le public est assez nombreux pour leur permettre de générer des bénéfices – mais en se payant extrêmement peu. Il n'y a chez PTR que des temps partiels assurés par des personnes qui, déjà aujourd'hui, travaillent à flux tendu en faisant des heures supplémentaires non rémunérées, c'est-à-dire dans le stress et une certaine précarité.

A la fin de l'année 2019, on leur a coupé 75 000 francs. Alors que leurs conditions de travail sont déjà extrêmement tendues, cette coupe met carrément en péril l'institution elle-même – à savoir une scène qui rayonne au niveau régional et international! Il y aura tout simplement moins d'artistes qui pourront se produire sur la scène de PTR et on risque de mettre au chômage les personnes qui y travaillent actuellement de manière permanente. C'est 25% de la subvention qu'on leur a coupé là!

Cela démontre le traitement totalement inégalitaire que la Ville accorde aux différents acteurs culturels genevois. Je me permets à cet égard de rappeler

l'exemple du Grand Théâtre... Dans le cas présent, M. le magistrat Kanaan a coupé chez PTR pour donner à Kalvingrad – et à une autre institution, je crois. Il a donc fait ce que j'appelle déshabiller Paul pour habiller Jean! C'est une façon de faire de la politique culturelle que nous déplorons, quant à nous. Il est hors de question de proposer au Conseil municipal de couper chez Kalvingrad pour compenser cet amendement; nous demandons simplement à ce plénum de voter le rétablissement de la subvention de PTR qui est extrêmement importante car, si cette association n'a pas cet argent, cela la mettra vraiment en danger.

(La présidence est reprise par M^{me} Marie-Pierre Theubet, présidente.)

La présidente. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale.

M^{me} Maria Pérez. La personne qui dirige PTR est présente à la tribune du public. Si vous ne votez pas cet amendement, Mesdames et Messieurs, je me permettrai de le redéposer en troisième débat, car je ne comprends vraiment pas la façon de faire du magistrat. De la même manière, il a également coupé la subvention destinée au Festival international du film oriental de Genève (FIFOG)...

La présidente. Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale!

M^{me} Maria Pérez. ... mais celle-là, on a pu la rétablir.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'ai une information à donner à M^{me} Pérez: il se trouve que je fais mon travail, ce qui implique parfois de devoir remettre en question – entièrement ou partiellement – une subvention, lorsque la réalité de l'entité subventionnée ne la justifie plus. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit jamais – en tout cas pas de mémoire récente – de décisions abruptes et non discutées. Elles sont souvent prises après plusieurs années d'échanges, d'évaluations. Evidemment, ce n'est pas forcément facile pour l'entité concernée mais, si on ne le faisait pas de temps en temps, cela signifierait qu'il n'y aurait aucun regard critique sur la manière réelle dont les entités culturelles en général, de la plus petite à la plus grande qu'est le Grand Théâtre, exercent leur travail.

M^{me} Pérez s'entête à vouloir opposer le crédit extraordinaire accordé récemment au Grand Théâtre aux choix du Conseil administratif concernant PTR ou le FIFOG, par exemple. Nous avons la même approche, tout à fait équitable, pour

toutes les entités culturelles! Dans le cas du Grand Théâtre, il s'agissait d'un déficit de trésorerie dû à un problème de chantier qui ne relevait pas de la responsabilité du Grand Théâtre et à la suppression d'une subvention cantonale dont cette institution n'était pas non plus responsable. Je peux vous dire, Mesdames et Messieurs, que nous avons aidé de nombreuses autres entités – petites ou grandes – pour des raisons similaires, justement parce que nous essayons de travailler de manière rigoureuse et équitable.

Dans le cas de PTR, cela fait plusieurs années que nous relevons des faiblesses. Nous en avons discuté avec ses responsables et nous avons évalué les options envisageables. D'autres associations font un excellent travail – parfois avec moins de moyens, d'ailleurs. Ce que je dis là n'est pas un encouragement à travailler avec moins de moyens, mais je veux simplement dire qu'à un moment donné on fait des choix qui peuvent être critiques.

Cet amendement de M^{me} Pérez est, en soi, intéressant. Je pourrais même dire qu'il est bienvenu, puisqu'il rajoute de l'argent pour PTR tout en préservant Kalvingrad et les autres entités qui ont reçu les moyens financiers transférés. Soit! Sauf qu'on ne peut pas trouver l'argent comme ça, sous un tapis de salle de bains, ni inventer des moyens qui n'existent pas! Vous donnez là un très mauvais signal, Madame Pérez, parce que cela veut dire que, quels que soient les choix qu'on fait sur une base critique et documentée, vous répliquerez: «Ce n'est pas juste, on doit procéder autrement, tout le monde a droit en permanence aux moyens alloués même si le travail est mal fait.» Je considère que c'est un mauvais message!

Je pense que PTR s'est repris en main et j'en félicite ses responsables, en insistant sur le fait que leur travail est difficile et important pour la scène musicale genevoise et romande. PTR est effectivement sur la bonne pente pour retrouver son niveau d'antan – et je m'en réjouis.

M^{me} Albane Schlechten (S). A nouveau, ce qu'on a entendu au cours de ce débat est un peu confus. On mélange tout! Il n'est pas vrai – malheureusement – que de l'argent sera attribué à Kalvingrad, une autre entité membre de l'association faîtière de l'Usine, en contrepartie de la somme retirée à PTR. Je ne vois pas ce que le FIFOG vient faire dans cette histoire! On parle ici de musique! On ne s'en occupe déjà pas souvent, alors, si on pouvait s'en tenir aux musiques actuelles, ce serait chouette...

Dans ce domaine, je fais vraiment un effort pour comprendre l'attitude du Conseil administratif. Nous déplorons un certain cheminement de pensée qui veut que ce soit toujours les musiques actuelles qui prennent les coups en premier ou qui ne réussissent pas à s'organiser suffisamment bien pour qu'on augmente

leurs subventions au budget. Il est vrai que c'est un secteur peu professionnalisé et pas du tout organisé; le statut d'artiste est un sujet qu'on n'aborde quasiment pas dans ce contexte. Tout cela pour dire qu'avec les musiques actuelles, on part de très loin.

Dans un monde idéal, bien sûr qu'on aimerait plutôt du «plus-plus», au lieu de devoir arbitrer entre différentes structures. Cela m'amène à la position du Parti socialiste: nous proposerons ce soir d'allouer une somme aux artistes concernés via le fonds de soutien à la création pour les musiques actuelles – mais nous déposerons cet amendement en troisième débat.

M^{me} Delphine Wuest (Ve). M. Kanaan a dit que l'argent octroyé en plus au Grand Théâtre était dû au fait que ce n'était pas la faute de cette institution s'il y avait eu des problèmes. En l'occurrence, je pourrais dire la même chose dans le cas de PTR: la nouvelle équipe à la tête de cette association n'est pas forcément responsable du problème qui a causé la diminution de sa subvention! Il y a eu des erreurs à un moment donné, mais l'équipe a changé. La nouvelle équipe a hérité d'une image... et voilà qu'on lui annonce pour 2020 une diminution de subvention, malgré le fait qu'elle a augmenté de 30% la fréquentation de sa scène et a mis en place non seulement une large programmation d'artistes locaux, comme l'a dit M^{me} Pérez tout à l'heure, mais aussi des partenariats avec la scène locale – je pense au festival Les Créatives ou au Festival de la Bâtie, par exemple.

L'idée, ici, consiste simplement à faire en sorte que PTR retrouve sa subvention pour faire son travail correctement. Nous avons tous reçu le courrier de M. Navid Rezaï Aria, programmateur à PTR, qui est venu écouter nos débats et se trouve ici en ce moment. Les salaires des membres de l'équipe sont bas, très bas – mais ils font avec et ne comptent pas leurs heures supplémentaires. Lui-même travaille septante-cinq heures par semaine pour gagner 3200 francs par mois. PTR a anticipé la baisse et a pris des mesures drastiques, d'où la diminution des salaires de ses responsables, mais ce n'est pas viable. Par ailleurs, ils n'ont jamais présenté de comptes en déficit. Si on veut faire des comparaisons, le Grand Théâtre a présenté régulièrement des comptes déficitaires et on a toujours couvert ses déficits! PTR aimerait continuer ses activités mais, avec une diminution de 75 000 francs de sa subvention, c'est intenable. Je vous remercie de voter cet amendement, Mesdames et Messieurs.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 37 non contre 30 oui (1 abstention).

*Département de l'environnement urbain et de la sécurité.
Page 13, Service 4006, Service de la police municipale,
politique publique 11, Sécurité publique,
groupe de comptes 30, Charges de personnel.*

La présidente. L'amendement 21, déposé par Ensemble à gauche, demande une diminution de 146 907 francs correspondant à la suppression de 1,5 poste parmi les nouveaux postes de gestionnaires de dossiers prévus dans le budget pour la police municipale.

M. Tobias Schnebli (EàG). J'aimerais démentir les dires qu'on a entendus tout à l'heure sur la gauche dépensière qui ne ferait que dépenser, dépenser, dépenser... Parfois, nous voyons aussi des possibilités de faire des économies – surtout quand on prend au mot les intentions exprimées de passer au zéro papier et à l'informatisation totale de l'administration, par exemple.

Cet amendement concerne les 4 nouveaux postes que le Conseil administratif demande de créer au sein du Service de la police municipale, dans le département de M. Barazzone. Sur ces 4 postes, 3,5 seraient dévolus à des gestionnaires de dossiers. On nous a expliqué que c'était les personnes chargées de gérer l'envoi des amendes et des rappels. L'établissement des amendes d'ordre sera désormais un travail délégué à la Fondation des parkings, mais c'est la police municipale qui devra gérer administrativement ces amendes. Nous pensons que la police municipale dispose d'un nombre critique de postes déjà suffisant pour que ce travail soit attribué en partie à des postes déjà pourvus au sein du service, dans un premier temps.

Nous estimons également que trouver les moyens d'économiser le coût du travail de paperasserie fastidieux correspondant à la gestion des amendes devrait être une tâche dévolue au nouveau poste de *business analyst*, que la majorité du Conseil municipal vient de confirmer. Ce *business analyst* dépendra aussi du département de M. Barazzone, de même que le correspondant informatique qui pourrait très bien avoir pour priorité de trouver des solutions afin de ne pas avoir besoin de créer 3,5 nouveaux postes pour la gestion des amendes d'ordre; 2 postes suffiraient, raison pour laquelle nous proposons de diminuer de 1,5 poste la dotation du Service de la police municipale.

M. Omar Azzabi (Ve). Les Vertes sont évidemment attentives à la problématique de la police municipale et de la sécurité, dans une approche de prévention de la violence. Comme le disait mon préopinant, les nouveaux postes prévus dans ce

service seront dédiés à l'envoi et à la gestion des contraventions. Les Vertes sont sûres du fait que, quand on met des amendes, on influence le comportement des utilisateurs de la voiture en matière de mobilité douce. Pour cette raison, il est primordial à nos yeux que la création de ces nouveaux postes soit soutenue aujourd'hui.

Si la situation actuelle de la police municipale est certes difficile – elle a des effectifs limités et un taux d'absentéisme assez élevé – la réforme et la reddition des comptes en matière de police de proximité se font toujours attendre. D'ailleurs, nous attendons encore le résultat des négociations entre le magistrat en charge de la sécurité et les autorités cantonales. Il est primordial que la police municipale dispose du temps et de la disponibilité nécessaires pour assurer son travail de prévention et de proximité. Dès lors, nous ne pouvons que nous opposer à la diminution des nouveaux postes telle que demandée dans cet amendement. Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs, les Vertes vous pousseront à soutenir la création de ces postes.

M. Daniel Sormanni (MCG). Je ne dirai que trois mots, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. Le Conseil administratif vient ici avec des propositions concrètes. Vous savez qu'il a récupéré la gestion des amendes – y compris leur encaissement – au sein de la Ville de Genève. Il faut bien gérer tout ça, évidemment! Si on n'en est pas capables, cela veut dire que les contrevenants resteront impunis, comme c'est arrivé pendant des années à l'Etat, faute d'efficacité du Service cantonal des contraventions.

Si tout est prescrit à la fin, cela ne servira nullement à faire en sorte que les gens respectent la signalisation et les règles fixées dans cette ville! Par conséquent, il faut bien avoir le personnel suffisant pour traiter ces amendes, de façon que, si elles ne sont pas payées, on puisse poursuivre les contrevenants et récupérer les montants concernés. Les amendes d'ordre ont une vertu éducative, je pense donc qu'il faut maintenir ces postes pour ces raisons-là.

M^{me} Maria Casares (S). J'interviendrai très rapidement. Le Parti socialiste pense qu'il est effectivement rationnel, en termes bureaucratiques, de gérer les amendes d'ordre au niveau de la police municipale – mais également au sein d'autres services. Nous sommes favorables à une réforme dans ce sens. Toutefois, vu le contexte actuel, nous ne voterons pas cet amendement, car nous ne pouvons pas nous permettre de créer des postes de travail pour les uns et les autres tout en supprimant au sein de la police municipale. Ses agents ont une tâche délicate à accomplir, quand bien même il s'agirait de gérer les amendes d'ordre. Il faut bien avoir des postes pour que le travail se fasse! Le Parti socialiste refusera donc cette suppression de nouveaux postes destinés à la police municipale.

M. Pascal Spuhler (HP). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mon collègue et moi-même ne soutiendrons évidemment pas cette demande de suppression de nouveaux postes. Il est clair qu'il est beaucoup plus utile que les agents de la police municipale (APM) soient dans la rue plutôt que derrière un bureau, raison pour laquelle il faut des postes de gestionnaires pour s'occuper de l'administration. Si on veut avoir une police de proximité, il ne faut pas supprimer les postes de gestionnaires qui soulagent justement les APM des tâches administratives rébarbatives! Par conséquent, nous ne voterons pas cet amendement.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 60 non contre 8 oui.

5. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

6. Interpellations.

Néant.

7. Questions écrites.

Néant.

La présidente. Je lève la séance. Nous nous retrouverons à 20 h, Mesdames et Messieurs. Je vous rappelle qu'une collation – sandwiches, fruits et autres – est servie dans le hall et que tout le monde y est convié. A tout à l'heure!

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Exhortation	3362
2. Communications du Conseil administratif	3362
3. Communications du bureau du Conseil municipal	3362
4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2020 (PR-1380 A/B/C). Suite du deuxième débat	3362
5. Propositions des conseillers municipaux	3417
6. Interpellations	3417
7. Questions écrites	3417

La secrétaire administrative du Conseil municipal:
Marie-Christine Cabussat